

L'INFORMATEUR

Corse nouvelle

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 27 mai au 2 juin 2011 - N° 6366 - 60^{ème} année



INTERVIEW

MARIE-ANGE SALICETI

**RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE L'OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE**



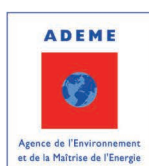
Envie de réaliser des économies d'énergie
tout en conservant votre confort ?
Profitez du soleil !

Jusqu'à **1150€**
d'éco prime pour l'installation
d'un chauffe-eau solaire



x.Baw/iscj/60 - EDF - RCS 552 081 317 - Paris - Crédit photo : Getty Images.

Appelez nos conseillers au **0810 20 1234** (prix d'un appel local)
ou connectez-vous sur corse.edf.com ou oec.fr



L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Entre nous

Par Pierre Bartoli

Sondages, médias, en chœur et à l'unisson, chantent le succès assuré des éventuels candidats socialistes. Comme si la réalité du moment avait pu laisser les Français indifférents !

Décidément, rien n'ébranle les certitudes de ces arroseurs que le déluge n'atteindrait que pour renforcer leurs positions.

On mesure mieux à de telles annonces et à de telles lectures combien sondages et médias, en France, sont fiables !

● La Sécurité Routière doit-être renforcée ! Ne conduisant pas, je devrais m'abstenir de commenter tout ce qui concerne ce domaine. Je respecte les automobilistes et toutes celles et tous ceux qui conduisent.

Je déplore les accidents de la route et leurs conséquences dramatiques tant pour celles et ceux qui y laissent leur vie que pour tous les autres dont les séquelles peuvent atteindre des degrés incommensurables pour leur vie de tous les jours et la vie de la société !

Il est normal que l'Etat s'empare de cette question pour tenter d'y apporter remèdes.

Mais la démocratie s'accommode mal de toute inquisition, surtout quand elle consiste à prendre en traître un citoyen.

Difficile de tout affronter à visage découvert. Mais c'est le risque et la grandeur de la démocratie que de ne pas avoir à recourir à des pièges pour corriger le citoyen.

Alors comment sortir de cette impasse ?

Faire en sorte que les véhicules ne puissent pas mécaniquement franchir cette vitesse, par exemple ! Les amateurs de vitesse doivent s'aligner dans les circuits conçus à cet effet !

Cette mesure me paraît de bon sens, même si, pour les constructeurs automobiles, elle peut présenter de nombreux inconvénients quant à la commercialisation.

Mieux vaut agir en amont que de continuer à vouloir sanctionner l'utilisation d'un moyen reconnu par avance comme présentant des risques pour le conducteur, ses passagers et les automobilistes en général.

● Le Sport en Corse secoue l'échiquier national. Dans toutes les disciplines sportives, la Corse se hisse au plus haut niveau.

Et, dans ce sens, la rencontre qui opposera, à Timizzolu, à Ajaccio, la Sélection corse de football à l'équipe de Bulgarie, prend un relief particulier.

Le public en raffole. Et la Corse attend cette mise en valeur internationale de ses potentialités. Une belle vitrine à la symbolique incontestable et de nature à rassembler la Corse !

Marie-Ange Saliceti

Responsable du Département Développement Durable

Investie professionnellement, depuis son retour en Corse, dans le domaine du développement, qu'il soit local ou durable, Marie-Ange Saliceti s'est vue confier de nouvelles missions, également toutes neuves pour l'institution qui l'a recrutée. Responsable du Département Développement Durable fraîchement créé par Pierre Ghionga au sein de l'Office de l'Environnement de la Corse, elle fait avec nous un point d'étape, après 6 mois d'expérimentations tous azimuts.

► **Vous êtes aujourd'hui à la tête du tout neuf département de l'Office de l'Environnement de la Corse dont on peut s'étonner qu'il n'ait pas été créé avant... Qu'en dites-vous ?**

Le Département Développement Durable dont je suis responsable depuis mon entrée en fonction le 1er décembre 2010 est le fruit d'une volonté politique : celle du Président de l'Office de l'Environnement de la Corse qui, vous n'êtes pas sans le savoir, s'est attelé à une réorganisation de l'institution. Ce département a été créé pour être la figure de proue de l'intégration du développement durable dans l'ensemble des politiques publiques mises en oeuvre par la CTC.

► **Quels sont les moyens humains et financiers mis à disposition pour mener à bien vos missions ?**

Pour ce qui est des moyens financiers qui nous sont octroyés, ils entrent dans plusieurs cadres contractuels et nomenclatures budgétaires. Par exemple, pour l'expérimentation des métiers de la Croissance Verte, nous disposons d'une enveloppe financée par l'Etat (Ministère de l'écologie, du développement durable, du transport et du logement) et par l'OEC.

Quant aux moyens humains, nous avons démarré avec une équipe resserrée autour de 5 personnes, sous la direction déléguée au patrimoine et au développement durable.

► **Votre équipe a mis en chantier l'Agenda Corse 21/Corsica Vint'Unu. Où en êtes-vous ?**

Nous suivons notre feuille de route : élaborer la Stratégie Régionale de Développement Durable pour la Corse. Un premier rapport a été présenté à l'Assemblée de Corse le 1er avril. Il s'agissait d'un document-cadre ne donnant pas lieu à délibération. D'autres rapports suivront, dont un en cours de rédaction, jusqu'à finalisation du projet, le tout devant faire l'objet de validations par le Comité de Pilotage. Cet Agenda 21 régional est d'autant plus complexe à mettre en place qu'il doit proposer un « Projet de Développement Durable » pour la Corse et donc être pensé en articulation avec le PADDUC, tant au niveau politique que méthodologique et technique. Ce qu'il faut rappeler aussi, c'est qu'en lien avec ce vaste chantier, nous nous



Marie-Ange Saliceti, le 25 mai 2011 à Corte, lors d'une réunion du Comité pilotant le projet d'ecosocioconditionnalité des aides

sommes engagés, pour la période 2011-2013, dans l'expérimentation d'un dispositif consistant à accompagner, sur l'ensemble du territoire insulaire, les intercommunalités souhaitant mettre en place des Agendas 21 micro-régionaux. A ce jour, nous avons été sollicités par la commune de Bonifacio, les communautés de Communes du Centre Corse et de l'Alta Rocca, ainsi que par le Pays de Balagne. Notre objectif est d'accompagner 2 à 4 agendas 21 locaux par an.

► **Globalement, la Corse paraît plutôt à la traîne en matière de croissance verte et d'agenda 21...**

C'est vrai. Mais l'OEC a son observatoire du Développement Durable et de la Croissance Verte que nous comptons faire vivre en organisant une veille et une diffusion de bonnes pratiques sur notre site internet. Et puis, en créant notre propre centre de ressources, nous allons communiquer le plus largement possible pour démystifier et rendre tangibles ces notions de croissance verte et d'agenda 21 définies au niveau national. C'est aussi tout le sens de ma mission : relier le conceptuel aux réalités de terrain, poser des repères, baliser tout un vocabulaire qui accompagne le développement durable. Nous avons le souci de rendre les choses concrètes. Les porteurs de projets doivent savoir quelles actions mener et comment les financer. C'est pourquoi, par exemple, dans le cadre de l'accompagnement d'agendas 21 micro-régionaux, nous proposons des thématiques préfléchées, réalisables puisque contractualisables, c'est-à-dire finançables : il s'agit de l'énergie, des déchets, de l'habitat, des déplacements/transports et de la biodiversité.

de l'O.E.C.

► Les métiers de la croissance verte apparaissent d'autant plus comme un enjeu capital que la Corse a été choisie comme région pilote avec trois autres en France pour en faire l'expérimentation. Quid de cette autre mise en chantier ?



Fil d'Ariane professionnel

Avant de prendre la direction du département Développement Durable fraîchement créé au sein de l'Office de l'Environnement de la Corse par son nouveau Président, Pierre Ghionga, Marie-Ange Saliceti a été 7 ans durant un des principaux moteurs du programme européen LEADER, destiné à la revitalisation du milieu rural. Assurant là avec constance, compétence et doigté, ingénierie et accompagnement de projets, elle s'est impliquée dans un réseau d'acteurs - celui des collectivités - qui reste aujourd'hui son environnement professionnel. Entre cette expérience passée et ses missions actuelles, la femme de dossiers voit forcément une continuité : « Au niveau du programme Leader, nous agissions déjà en faveur du développement durable via des projets qui misaient sur la valorisation des ressources naturelles et culturelles, le patrimoine identitaire et la qualité du cadre de vie. La gestion de ce programme a donc été pour moi un SAS de préparation à des missions plus transversales et plus larges. » Avant de faire le choix d'un retour au pays, et plus précisément dans son village d'Olimeta di Tuda, Marie-Ange Saliceti aura fait, dans son parcours professionnel, quelques escaliers remarquables : consultante à France Antilles pour le groupe Hersant (Paris), puis pour le centre d'études et de conseil européen IDATE (Montpellier), elle a rempli diverses missions auprès de cabinets d'études, collectivités locales et autres institutions... Aujourd'hui, elle enseigne, en formation continue à Sup de Co Montpellier ainsi qu'à l'IAE et à l'IUT de Corte, cette matière transversale que constitue la conduite de projet, matière qu'elle connaît sur le bout des doigts.

La Corse a été la première région à signer une convention avec l'Etat, le 9 décembre dernier, afin de pouvoir identifier ces métiers, permettre de faire évoluer l'offre de formation et faire de cette croissance verte une opportunité d'accès à l'emploi.

Des groupes de travail ont été constitués en partenariat avec l'Etat. Une de nos premières missions est la réalisation de diagnostics emploi-formation à l'échelle de la Corse afin de mettre en exergue la dimension régionale des besoins en compétences. Suivra la création d'un centre de ressources. Nous venons de lancer un appel d'offre pour mandater le prestataire devant réaliser ces diagnostics qui, il faut le souligner, impliqueront tous les acteurs de l'insertion et de la formation.

► Avez-vous également bien avancé dans le domaine de l'éco-socio conditionnalité des aides ?

Ce chantier, comme ceux que je viens

d'évoquer, constitue un véritable laboratoire. Comme vous le savez, le principe est de subordonner le paiement d'aides publiques au respect de normes environnementales, sociales, économiques et linguistiques. Sous l'égide du DGS de la CTC, un groupe de travail a été créé pour réfléchir aux critères de sélection à définir dans ce cadre. Composé de référents de la CTC, de ses offices et agences, il se réunit une fois par mois. La seconde réunion de ce Comité Technique vient tout juste d'avoir lieu à Corte, les référents ont travaillé sur une fiche d'instruction type intégrant des critères liés à l'éco-socio conditionnalité et testé ce modèle sur des premières mesures.

► On se souvient que nombre d'autres pistes de travail avaient été évoquées par Pierre Ghionga, notamment en matière de fiscalité et de financements...

En effet. Ces pistes de réflexion sont ouvertes dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda Corse 21/Corsica Vint'Unu. Le pré-

sident de l'OEC souhaite que nous réfléchissions aux moyens d'instaurer une fiscalité verte. Dans ce cadre, la CTC pourrait, par exemple, étudier la possibilité de créer une taxe liée à la fréquentation de sites naturels.

Le Président envisage également la mise en place d'un Fonds régional du développement durable qui consisterait à attribuer des aides aux entreprises sous forme d'avances remboursables. Pour ce faire, un projet de convention est à l'étude entre la CADEC, l'ADEC et l'OEC.

► Et en interne, les choses bougent-elles aussi ?

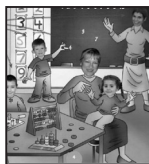
Nous planchons sur la mise en place, au sein de l'OEC, d'un Système de Management Environnemental dans la perspective de la certification ISO 14001. Un groupe de travail a été créé et un plan d'action défini. Nous venons de lancer un appel d'offre pour mandater le prestataire qui doit nous conduire jusqu'à cette certification.

► Vous êtes, dans vos fonctions, un des fruits de la réorganisation de l'OEC engagée par Pierre Ghionga. Quel regard portez-vous sur l'institution et son fonctionnement ?

En 17 ans – soit une durée plutôt courte – l'Office a connu une véritable montée en charge en termes d'effectifs, de compétences et de responsabilités. Assumant son travail comme il se doit, il apparaît plus que jamais comme porteur de missions d'importance stratégique. Le développement durable en fait, si j'ose dire, NATURELLEMENT partie.

Corsica

PAR G.P.



SOTTA : Inscription à l'école maternelle

Les parents souhaitant inscrire leur enfant à l'école maternelle de Sotta peuvent se rendre directement à la mairie. Ils devront présenter leur livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

LEVIE : Débroussaillage

Aux abords du village de Levie, hameaux et propriétés, le débroussaillage devra être total dans un rayon de 50 mètres autour des habitations et dépendances, et entrepris par les propriétaires avant le 30 juillet 2011. Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé devront également être mis en oeuvre sur les terrains non construits qui se situent en zone urbaine. Il est à signaler que les travaux entrepris sont à la charge des propriétaires des installations et des terrains.



LEVIE : Chjama à Rispondi

Une joute oratoire, appelée chez nous Chjama et Rispondi, sera organisée à Levie le samedi 28 mai sous le patronage de l'association de la Bibliothèque Livia Via. Plusieurs poètes improvisateurs venant du Niolu, de Balagne et d'ailleurs viendront participer à la soirée.



Elle débutera vers 19 heures et se fera autour d'un repas au restaurant «Le 20170», rue Sorba. Une participation de 20 euros est demandée.

SARI-SOLENZARA : Liste des jurés d'assises

Le maire de Sari-Solenzara vous informe que le 23 juin sera procédé à la désignation par tirage au sort des électeurs de la commune qui figureront sur la liste des jurés d'assises.



CALENZANA : Inscription au Centre d'Accueil de Loisirs sans Hébergement

Vous pouvez inscrire vos enfants pour les vacances d'été au centre d'accueil de Loisirs sans hébergement jusqu'au 10 juin. Les dossiers d'inscription sont disponibles dans les mairies de Moncale, Calenzana, Zilia, Montegrosso. Les dossiers complets seront remis à la mairie ou directement à l'animatrice. Les personnes ayant remis les documents devront confirmer leur inscription au **06 73 72 25 09**.



LUMIO : Enquête sur les ressources et conditions de vie

L'INSEE réalise une enquête sur les ressources et les conditions dans le village de Lumio. Cette enquête se déroulera jusqu'au 25 juin. S'inscrivant dans un dispositif statistique européen, seront évoquées les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement mais aussi la formation, l'emploi et la santé des individus.



PROPRIANO : Vide-grenier



Les élèves du collège de Propriano, qui organisent un voyage en Italie, préparent pour financer leurs vacances un grand vide-grenier sur la place du marché de la plaine, le 12 juin. Inscriptions et renseignements au **06 46 15 21 93**.

LECCI : Week-end de l'artisanat

La quinzième édition du week-end de l'artisanat est mise en place sur l'initiative de l'association Lecci Animation les 11 et 12 juin 2011. Les artisans de toute la Corse proposeront leurs produits et présenteront leur savoir-faire. Ces derniers peuvent dès à présent s'inscrire en contactant un responsable aux deux numéros suivants : **06 11 91 53 78** ou **04 95 71 43 43**



ALBERTACCE : Société de Chasse du village

Le président de la société de chasse d'Albertacce, A Tilerga, communique autour des chiens de chasse : «En cette période très importante d'accouplement et de reproduction de notre faune, l'entraînement des chiens sur l'ensemble de la commune est strictement interdit.



Ceci concerne les chiens d'arrêt ainsi que les chiens courants. De plus, il est demandé aux propriétaires de chiens qui ne sont pas en chenil ou sur surveillance de leur propriétaire de les surveiller et ce, jusqu'à l'ouverture officielle de la chasse».

MONTICELLO : Débroussaillage

Dans le cadre de la lutte contre les incendies, le débroussaillage dans le village de Monticello devra être effectué avant le 30 juin. La loi et l'arrêté municipal du 31 mars 1999 font obligation aux propriétaires de débroussailler les terrains jusqu'à 50 mètres des habitations et dépendances.



Les travaux qui ne seront pas entrepris à cette date pourront par ailleurs l'être par la municipalité, à la charge des propriétaires.

SOLARO : Foire à tout



La foire à tout de printemps, organisée par l'association U Sulaghju, se déroulera les 4 et 5 juin prochain.

Les objets et vêtements, d'été uniquement, peuvent être déposés pour être vendus le vendredi 3 juin de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures à l'association. Les invendus et les enveloppes pourront être récupérés le mardi 7 juin à partir de 14 heures 30. L'adhésion est fixée à 3 euros. Renseignements : **06 17 99 31 41**.

VENACO : Fiera di u casgiu, numéros gagnants



12 numéros parmi les billets de soutien vendus à l'entrée ont été tirés au sort le 8 mai.

Les voici : 11 846, 06 569, 01 821, 11 709, 01 394, 06 095, 12 238, 01 036, 01 160, 00 294, 11 603, 01 223.

Il faut contacter le **04 95 47 15 19** pour obtenir les lots. Les bureaux sont ouverts de 14 heures à 19 heures, du mardi au vendredi.

POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

La langue corse facteur de valorisation du tourisme



L'ensemble des organisateurs et intervenants de ces journées du tourisme durable à Cervioni

Tourisme et langue corse tel était le thème central des 3^{ème} journées du tourisme durable organisées à Cervioni sous l'égide de l'association Castagniccia Mare e Monti Scuperta en partenariat avec l'Office de Tourisme de la Costa Verde et l'ADECEC.

Une journée professionnelle avec un cycle



La CTC et Pierre Ghionga au cœur des débats



L'école de gestion de Borgo a présenté son programme «lingua viva»

d'ateliers-débats sur la thématique de l'utilisation de la langue corse dans le secteur touristique.

L'objectif est de mettre en lumière la façon de concilier développement économique et valorisation de la langue corse. Ainsi, au travers de retours d'expériences d'interventions d'acteurs ayant travaillé sur l'intégration de la langue corse dans l'économie touristique, ont été mises en exergue différentes pistes à explorer pour valoriser cette richesse qui fait la singularité du tourisme corse.

François Greco, président de l'association Castagniccia Mare e Monti, a donné le ton de ce rendez-vous : à l'heure où les langues régionales sont de mieux en mieux protégées, il est une problématique qui est rarement abordée : comment valoriser cette ressource dans le domaine touristique ? En effet, il semble de prime abord difficile de l'utiliser dans le domaine du tourisme dans la mesure où la cible de clientèle est a priori assez étanche à la démarche par méconnaissance de la langue. Mais si l'on part du principe que l'un des premiers éléments de dépaysement reconnu lors d'un voyage à l'étranger est l'immersion linguistique, alors cette même démarche prend soudainement tout son sens.

La Corse, souvent qualifiée de plus proche des îles lointaines, est perçue comme une destination «dépayssante» au

même titre que les destinations étrangères. C'est pourquoi il semble intéressant aujourd'hui de travailler à l'intégration de cette langue et culture corse dans le secteur du tourisme.

Accueillie par l'Adecec, précurseur de l'intégration de la langue corse en matière de développement touristique, notamment par le biais de son musée ouvert en 1975 en pleine période du «riacquistu», cette journée a vu les interventions de Pierre Ghionga, conseiller exécutif en charge de la langue corse qui a présenté la charte de la langue corse, Cécile Ruggieri Liberatore, du musée de la Corse, qui organise des visites guidées en langue corse, Jean Castela qui a présenté le programme de formation des guides nationaux, Isabelle Giudicelli et Celia Colombani de l'école de gestion et comptabilité (EGC de Borgo), lauréate du programme «Lingua Viva» de l'association Pour une Fondation de Corse.



Cécile Ruggieri a intégré la langue corse aux visites du musée de Corte



Jean Castela a évoqué la formation des guides nationaux

Autant d'acteurs engagés dans une démarche cohérente de valorisation de la langue comme plus value touristique, et qui ont conféré à cette journée un succès apte à poursuivre la voie ouverte.

Pour une meilleure mise en oeuvre du FEDER

Le 18 mai, le comité de suivi des fonds européens, dont le rôle est de s'assurer du bon déroulement de l'exécution et du financement des programmes européens et, le cas échéant, d'améliorer les dispositifs de mise en oeuvre et d'utilisation de ces fonds, tenait sa 6^{ème} réunion depuis le début de la programmation 2007-2013. A l'ordre du jour : la révision de la copie FEDER, la CTC entendant optimiser l'utilisation des fonds européens en engageant un travail de réorientation et de redéploiement des mesures de ce programme.



6^{ème} réunion du Comité de suivi en présence de représentants de l'Exécutif de Corse, de l'Etat et de l'Europe

Si la programmation des FEADER-PDRC, FSE et FEP est satisfaisante pour la période 2007-2013, en revanche, le niveau de programmation du FEDER devra être soutenu pour tenir les objectifs de réalisation attendus par la Commission européenne et éviter tout risque de dégageant d'office : c'est ce qui est ressorti de cette réunion coprésidée par le Député de la Haute-Corse et Président du Conseil Exécutif de Corse, Paul Giacobbi, et du Préfet de Corse, Patrick Strzoda, en présence d'Emmanuelle de Gentili, Conseillère exécutive en charge des relations avec l'Union européenne et la coopération inter-régionale, et de Jean-Louis Luciani, Président de l'Office de Développement Agricole et Rural de la Corse.

«Pour chaque programme, il convient donc d'analyser dans le détail les mesures sous-performantes et de réorienter certaines priorités», souligne le Comité de Suivi. A l'issue du rapport d'évaluation à mi-parcours pour la révision des programmes opérationnels, la Collectivité Territoriale de Corse, en partenariat avec les services de l'Etat, a engagé une réflexion et des propositions sur les conditions d'évolution du Programme Opérationnel FEDER. La CTC propose à l'examen du Comité de suivi de nouvelles orientations en adéquation avec ses priorités et les dispositions réglementaires qui encadrent la gestion des fonds structurels. Elle propose d'orienter ces changements autour de plusieurs thématiques avec pour objectif d'accélérer la dynamique de programmation. » Au regard de l'évitement du risque de dégageant

d'office qui constitue un objectif majeur, l'enjeu est de déceler les projets susceptibles d'être rapidement engagés afin d'accélérer cette dynamique.

Réorientation concrète des mesures du FEDER

La nouvelle feuille de route de la CTC pour la mise en oeuvre du FEDER intègre à ce programme, dans la continuité de son volet urbain,

Le Comité de Suivi rappelle également que les projets retenus devront permettre de faire des territoires concernés des sites exemplaires au regard du développement durable, de créer des emplois directs et contribuer au maintien des populations.

Il souligne que l'attractivité des territoires implique un renforcement de l'aménagement numérique en mettant en place les conditions favorables à l'émergence sur l'île d'offres de services de télécommunications performantes et diversifiées et que le développement régional implique des efforts en matière de recherche et d'innovation. «Ainsi, la recherche en Corse doit-elle s'inscrire dans un continuum « Enseignement Supérieur – recherche – Transfert et valorisation ».

C'est à travers ces leviers, que la CTC propose, grâce à la nouvelle mesure 133, de développer les principaux projets de Recherche, d'accélérer le processus de transfert de savoirs et de mettre en oeuvre les réseaux.

La dernière thématique que la CTC a souhaité favoriser dans le cadre de cette révision, et qui constitue un enjeu de premier plan, est l'introduction d'un volet social consacré à l'accompagnement des populations vulnérables.

Enfin, ces propositions de réorientation des mesures du programme s'accompagnent d'un renforcement du pilotage régional du PO FEDER en concentrant la gestion financière de la subvention globale au sein de la CTC.

«Dans un contexte de crise économique et dans la perspective d'ouverture des négociations sur l'avenir de la politique de cohésion, le dégageant d'office n'est pas acceptable. Aussi la pleine utilisation des fonds européens s'impose». Le Comité de Suivi des Fonds Européens.

une mesure consacrée spécifiquement à la prévention des risques d'inondation. «Dans cette perspective, le PO FEDER contribuera à l'attractivité des territoires ruraux qui participent à la compétitivité régionale et constituent une composante essentielle du développement économique de la Corse».

Dans le cadre de l'introduction d'une nouvelle mesure 24, il est par ailleurs prévu de soutenir les actions visant la protection et la mise en valeur du patrimoine (aménagement et rénovation) afin de développer l'offre touristique, sans nuire à l'environnement.

Les Annonces Légales

Journal du 27 mai au 02 juin 2011 - N°6366



09

POMME

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2000 euros
Siège social : Lotissement Suarticcia
N°13 - Pirelli
20144 STte Lucie de Porto-Vecchio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sainte Lucie de PORTO VECCHIO du 11 avril 2011, enregistré à la recette des Impôts de PORTO VECCHIO, le 14 mai 2011, bordereau 2011/169, case n°2, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : POMME

Siège social : Lotissement SUARTICCIA - N°13 - PIRELLI - 20144 STE LUCIE PORTO VECCHIO

Objet social : La construction d'un ou plusieurs immeubles sur les parcelles dont elle est ou sera propriétaire, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement du ou desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2000 euros

Gérance : Monsieur PINNA Antonio demeurant Lotissement SUARTICCIA - N°13 - PIRELLI - 20144 STE LUCIE PORTO VECCHIO

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.

Pour avis,
La Gérance.

29

ROSABEL BIJOUX

Société à Responsabilité Limitée
Capital : 5000 euros
Siège social : 62, Rue Fesch - 20000 Ajaccio

CONSTITUTION DE SOCIETE

Suivant acte S.S.P. en date à AJACCIO du 17 mai 2011, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : ROSABEL BIJOUX
Siège social : 62, Rue Fesch - 20000 Ajaccio

Objet : La Société a pour objet la vente de bijoux fantaisies, accessoires de mode, articles de Paris,
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Transmissions des parts : Les transmissions de parts sont soumises à l'agrément prévu à l'article 12 des statuts
Capital : 5000 euros divisé en 50 parts de 100 euros chacune

Apports : Exclusivement en numéraire
Gérance : Madame Maria Isabel da SILVA, demeurant à TAVACO 20167 (Corse du Sud) - RN 193 - Lieudit NIVALELLA, a été nommée Gérant de la Société.

La Société sera immatriculée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce d'AJACCIO.

Pour avis,
La Gérance.



32

MICHELEZ et Associés,

Notaires
128, Boulevard de Courcelles
75017 Paris

Par acte du 27 Avril 2011 par Maître LIOUSSOU, notaire à PARIS (75017), 128, Boulevard de Courcelles a été constituée une Société Civile dénommée « **CAMPOMORO-CARRILLO** » au capital de 1.050.000 euros divisé en 10.500 parts de 100 euros chacune.

Siège : BELVEDERE-CAMPOMORO (20110), lieudit "Pereta"

Objet : - l'acquisition, la restauration, la construction, la détention, la gestion, la conservation et l'exploitation par bail ou autrement de biens et droits immobiliers sis à BELVEDERE CAMPOMORO (20110), lieudit "Pereta" et de tous immeubles ;

- toutes activités mobilières.

Durée : 99 ans - **Gérant :** Madame Maria Isabel CARRILLO ORELLANA demeurant à 5 rue de Siam, 75016 PARIS. **Agrément :** Entre associés, ou au profit du descendant d'un associé, les parts sont librement cessibles et transmissibles. Dans tous les autres cas, un agrément est nécessaire.

RCS de Ajaccio.

28

ADP ARCHITECTES

Société par actions simplifiée d'Architecture
Au capital de 3000 euros
Siège social : 39, Boulevard Paoli
20200 Bastia (Haute-Corse)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Bastia en date du 9 mai 2011, il a été constitué une société par actions simplifiée d'architectures présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ADP ARCHITECTES

Siège social : 39, Boulevard Paoli, Bastia (Haute Corse)

Objet : L'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 3000 euros

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée de cinq (5) années à compter de la date d'immatriculation de la société.

Agrément : Les cessions d'actions entre associés sont libres.

Toutes les autres cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :

- Monsieur Alexandre DELATTRE, Architecte demeurant 29 route de San Martino di Lota, SAN MARTINO DI LOTA (Haute Corse),

Directeur Général :

- Monsieur Michel PUCCINI, Architecte demeurant à BASTIA (Haute Corse) 5 rue Luze de Casabianca

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis, **Le président.**

34

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ajaccio du 19 mai 2011, enregistré au SIE d'AJACCIO le 19 mai 2011, Bordereau n° 2011/355, case n° 2, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CERF DE LUNE

Forme sociale : Société Civile Immobilière
Siège social : 17, Rue du Docteur DEL PELLEGRINO, 20090 AJACCIO

Objet social : La société a pour objet l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 2.000 euros.

Gérance : Madame TISSERAND Brigitte, demeurant 20, Domaine de Suartello, 20090 Ajaccio

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.

La Gérance,

41

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : SCI STRADDA VECCHIA

Siège : Résidence les Oliviers - Lieu-dit Castelluccio - 20232 Oletta

Objet : L'acquisition de tous biens immobiliers et mobiliers, leur gestion et leur administration

Durée : 99 années

Capital : 1.000 euros

Gérance : Monsieur GAMBOTTI Bruno demeurant Résidence les Oliviers - Lieu-dit Castelluccio, 20232 Oletta

Immatriculation : RCS Bastia

Pour avis,

14

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 5 mai 2011, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : SAPAREDDU

Siège social : Espace Poretta, Route de Bastia, 20137 Porto-Vecchio

Objet : Acquisition, division, aménagement, vente, d'immeubles non bâtis ; acquisition de terrains destinés à l'édification de tous bâtiments tels qu'habitations collectives ou individuelles en vue de leur vente ;

Durée : 99 années

Capital : 2000 euros

Apports en numéraire : 2000 euros

Gérance : M. Xavier GOUR, Monticellu, 20135 Conca

Cession des parts : Parts librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Toutes les autres cessions nécessitent l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Immatriculation : RCS Ajaccio.

Pour avis,

46

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Porto Vecchio du 09/05/2011, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : VOGELWEID

Siège social : Lieu dit Arutoli, Route de Muratello 20137 Porto-Vecchio

Objet social : Grande restauration, Location de matelas de plage, Vente de plats cuisinés et boissons à emporter, Vente de souvenirs, prêt à porter et accessoires.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1.200 euros

Gérance : Monsieur Eric, Antoine ALTOUNIAN (usage ROCCA-SERRA ALTOUNIAN), demeurant Lieu dit Arutoli, Route de Muratello 20137 PORTO VECCHIO, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.

Pour avis,
La Gérance.

36

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Ile Rousse du 19 mai 2011, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : PREMIUM

Siège : Rés. Guaita Mare - Bd Pierre Pasquini - 20220 Ile-Rousse

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 2000 euros

Objet : Conseil en gestion et missions dans les entreprises. Prestations commerciales, fichiers clients et relations privilégiées avec la grande distribution. Achats et ventes de produits de grande consommation

Président : Monsieur CACCIARI Patrick, né le 12 Novembre 1957 à MARSEILLE, de nationalité française, demeurant Rés Guaita Mare - Bd Pierre Pasquini - 20220 Ile-Rousse
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bastia

Pour avis,

56

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 23 mai 2011, il a été constitué une société :

Dénomination sociale :

PB ELEC

Siège social : Résidence A Signoria, LDT Ondella, 20166 Porticcio (commune de Grosseto Prugna)

Forme : SARL

Capital : 14000 euros

Objet social : Installation électricité générale

Gérance : Monsieur Alexandre POLI, Monte Rosso, LDT haut du hameau, 20166 Porticcio

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Ajaccio



03

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Correspondant : M. le Président du Conseil Exécutif, Collectivité Territoriale de Corse - 22 Cours Grandval BP 215, F-20187 AJACCIO CEDEX 1. Tél: 0495516464. Fax: 0495516621. Courriel: commande.publique@ct-corse.fr. Adresse internet: <http://www.corse.fr>

Type d'organisme : Région.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non.

Objet du marché :

Réfection partielle des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire - Cité technique de Montesoro - Bastia

Type de travaux : Exécution.

Classification CPV :

Objet principal : 45315000.

Lieu d'exécution :

Code NUTS FR83.

L'avis implique : Un marché public.

Caractéristiques principales :

Réfection partielle des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire - Cité technique de Montesoro - Bastia

Options : Non.

Des variantes seront-elles prises en compte : Non.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui.

Prestations divisées en lots : Non.

Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée en mois : 4 (à compter de la notification du marché).

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Virement bancaire (Mandat administratif). Délai de paiement : 30 jours. Une avance est prévue (taux de 5,00%). Le marché sera financé par les crédits inscrits au Budget de la CTC. Forme du prix : ferme actualisable

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Pas de forme imposée

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :

Capacités professionnelles Capacités techniques Capacités financières.

Marchés réservés : Non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

=== Candidature ===

Une lettre de candidature (modèle DC1) disponible gratuitement sur le site internet http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés_dc/dc1.rtf

La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement : (modèle DC2 - disponible à l'adresse suivante :

http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés_dc/dc2.rtf)

Si le candidat est en redressement judiciaire la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet

Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat

Références de prestations analogues sur les trois dernières années, en précisant le chiffre d'affaire correspondant, exécutés en propre ou en participation par le prestataire, et certifiés par le maître d'ouvrage ou le maître d'oeuvre

Moyens en personnels, matériels dont dispose le candidat

Candidats :

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Prix (60 %)

Valeur technique (40 %)

Une enchère électronique sera effectuée : Non.

Type de procédure : Procédure adaptée.

Date limite de remise des offres : 9 juin 2011 à 16h00

Délai de validité des offres :

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 11S0162.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19 mai 2011

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Collectivité Territoriale de Corse.

Correspondant : Collectivité Territoriale de Corse - Service courrier, Collectivité Territoriale de Corse Service Courrier 22 Cours Grandval BP 215 , F-20187 AJACCIO CEDEX. Adresse internet: <http://www.corse.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse.

Correspondant : Collectivité Territoriale de Corse - Service courrier, Collectivité Territoriale de Corse Service commande publique 22 Cours Grandval BP 215 , F-20187 AJACCIO CEDEX 1. Tél: 0495516477. Fax: 0495516621. Courriel: commande.publique@ct-corse.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse Service bâtiments d'enseignement 22 Cours Grandval BP 215 , F-20187 AJACCIO CEDEX 1. Tél: 0495348626. Fax: 0495342664. Courriel: darie.luciani@ct-corse.fr

Adresse auprès de laquelle les documents complémentaires peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse 22 Cours grandval BP 215 , F-20187 AJACCIO CEDEX 1. Tél: 0495516477. Fax: 0495516621. Courriel: commande.publique@ct-corse.fr. Adresse internet: <http://www.corse.fr>

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Bastia
Villa Montepiano , F-20407 Bastia Cedex1

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges,
Bd Paul Peytral , F-13282 Marseille

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Collectivité Territoriale de Corse, Direction Juridique et Commande Publique 22 Cours Grandval BP 215 , F-20187 Ajaccio Cedex 1

16

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE SERVICES

Identification du pouvoir adjudicateur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE CORSE
Mairie - 20231 VENACO Tél 04 95 47 04 04

Autorité compétente du pouvoir adjudicateur :
* Monsieur POLI Xavier Président

Type du pouvoir adjudicateur

Statut de l'organisme :

Organisme de droit public

Activités principales :

Services généraux des administrations publiques

Objet du marché

Description du marché :

L'avis implique un marché public.

Intitulé attribué au marché :

ENTRETIEN ET SURVEILLANCE ELECTROMECHANIQUE DE LA STATION D'EPURATION DE VENACO

Nature du marché : Autres services

Description du marché :

Forme du marché : Marché ordinaire

Classification CPV : 45232421-9 - Station de traitement des eaux usées.

Date prévisionnelle de début du marché : 01/07/2011

Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées en sus de l'offre de base.

Caractéristiques principales

Adresse d'exécution :

Station d'épuration de Venaco Route de Noceta
20231 VENACO

Conditions relatives au marché

Cautionnement et garanties exigés :

Le taux retenu pour l'avance est de 5 %.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Délai maximum de paiement : 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :

Après attribution aucune forme de groupement ne sera exigée.

Procédure

Mode de passation : Achat direct

Critères de recevabilité des candidatures :

Référence professionnelle et capacité technique

Capacité économique et financière

Justifications à produire en phase candidatures :

Copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire

Déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article 43 du CMP

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années

Listes des principales fournitures ou des principaux services au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Attestations du destinataire prouvant les livraisons et les prestations de services ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L 5212-2 du code du travail

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour risques professionnels

Bilans ou extraits de bilans concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi

Engagement écrit du ou de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché

LETTRE DE CANDIDATURE
DECLARATION DU CANDIDAT

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

Pondération : par ordre de priorité.

Prix des prestations

Valeur technique

Justifications à produire en phase offres :

Détail estimatif

ACTE D'ENGAGEMENT

DECLARATION DE SOUS TRAITANCE

Date limite de réception des offres : 23 Juin 2011 à 11:00

Délai de validité des offres : 90 jours

Informations complémentaires

Numéro de référence attribué au marché : 2011-03B

Conditions particulières de retrait des dossiers :

demandé par télécopie au 09 64 39 29 26

Conditions de remise des candidatures ou des offres :

Possibilité de transmettre les offres par voie électronique

Obligation d'envoi des offres par pli postal en recommandé avec accusé de réception

Date d'envoi du présent avis : 19/05/2011

Email...

al@informateurcorse.com

08

M G M

Société Civile Immobilière
 Au capital de 152,45 euros
 Siège social : Domaine de la Movie
 86500 Montmorillon
 353 098 288 RCS Poitiers

Suivant décision collective des associés en date du 2 mai 2011, il résulte que :
 Le **siège social** a été transféré à LECCI (20137) - Domaine de Santa Lucia di La Testa, lot 40, à compter du 2 mai 2011.
Objet : L'acquisition, la construction, la propriété, la gestion et l'administration. L'exploitation directement ou par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourra devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : Jusqu'au 16 janvier 2089.
 L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS : Ajaccio.

Pour avis,

04

LOCATION GERANCE

Suivant acte S.S.P. en date à Bastia du 19/05/2011

La SARL « CHEZ ANNA », dont le siège social est sis Lieu-dit Castagno, 20290 Monte,

A donné en location gérance : à la SARL en formation « FURTUNA » dont le siège social est à Mazzola 20212, Hameau de Casella un fonds de commerce de grande restauration sis et exploité à Bastia 20200, 3 rue Jean Casale pour une durée de 3 années à compter du 2 juin 2011, renouvelable par tacite reconduction.

38

CORSICA SUN

Société à Responsabilité Limitée
 Capital : 15.000,00 euros
 Siège social : 30 Lotissement Les Espaces de Furiani - Lieudit Bastio - 20600 Furiani
 RCS Bastia - SIREN 530 159 367

**TRANSFERT DE SIEGE
 MODIFICATIONS
 STATUTAIRES**

Aux termes de la délibération d'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2011 enregistré au SERVICE DES IMPOTS ENTREPRISES de Porto-Vecchio, le 06 mai 2011 bordereau 2011/157, case n°7 les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social de la société à **Porto-Vecchio (Corse du Sud) 4 rue Général Leclerc**, à compter du 16 avril 2011.
 En conséquence de ce transfert l'article 4 des statuts se trouve corrélativement modifié.

Pour avis
 Signé M. MARINACCE Jean-François
 Gérant

60

ECO-LOGIS SARL

Société à Responsabilité Limitée
 Au capital de 7700 euros
 Siège social : Lieudit Tenda
 20137 Porto-Vecchio
 491 588 638 RCS Ajaccio

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mai 2011, il résulte que :

Le **siège social** a été transféré de 284 Traverse des Chênes, Marina Di Fiori 20137 PORTO VECCHIO à **Lieudit Tenda, 20137 PORTO VECCHIO**, à compter du 2 mai 2011. L'article 4 des statuts a été corrélativement modifié.
Mention : RCS Ajaccio.

Pour avis,

13

**DISTRIBUTION CORSE
 DU LIVRE - DCL**

Société anonyme à Conseil d'Administration transformée en Société par actions simplifiée
 Au capital de 100.000 euros
 Siège social : Zone Industrielle du Vazzio
 20090 Ajaccio
 389 427 253 RCS Ajaccio

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 18 mai 2011, il a été décidé à l'unanimité, de transformer la Société en Société par actions simplifiée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme

• **Ancienne mention** : Société anonyme
 • **Nouvelle mention** : Société par actions simplifiée

Administration

• **Anciennes mentions** :
Président du Conseil d'Administration : M. Didier THUEUX
Membres du Conseil d'Administration : M. Didier THUEUX, M Cédric THUEUX, M Jacques GUILLARD

• Nouvelles mentions

Président : M. Didier THUEUX
Commissaires aux comptes : M. André ABBO, commissaire aux comptes titulaire et M. Ange Mathieu CESARI, commissaire aux comptes suppléant, sont confirmés dans leurs fonctions.

Mentions complémentaires :

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception de la cession aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Mention : RCS Ajaccio

47

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce légale n°57, publiée dans l'Informateur Corse Nouvelle, du 06/05/2011, numéro 6363. Concernant la nomination du nouveau co-gérant de la SCI SIMONGIOVANNI.

Il fallait lire :

Pinna Antonio

Au lieu de :

Pinna Antoine.

22

SUD MAREE

Société à Responsabilité Limitée
 Au capital de 45.734 euros
 Siège Social : Longone
 20169 Bonifacio
 RCS Ajaccio 381382811

RECTIFICATIF

Dans la publicité du 06/052011, n° 6363, relative à la prorogation de la société et au changement de gérant,

Il fallait lire :

Par décision en date du 21 mars 2011

Au lieu de :

Par décision en date du 23 mars 2011

Pour avis,
 Le Gérant.

40

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination : **SCI LUCIA**

Siège : Lieudit Punticchio - Rn 198 - 20230 Santa Lucia di Moriani

Objet : L'acquisition d'un ou plusieurs terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'immeubles ou biens à usage d'habitation, la vente en totalité ou par fraction desdits immeubles (édification de tous bâtiments tels qu'habitations collectives ou individuelles, bureaux, parking, caves, etc ...), le lotissement desdits terrains

Durée : 99 années

Capital : 1000 euros

Gérance : Monsieur Ange Paul BIGHELLI demeurant Lieu-dit Punticchio - Rn 198 - 20230 Santa Lucia di Moriani
Immatriculation : RCS Bastia

Pour avis,

42

La location gérance du fonds de commerce de HOTEL RESTAURANT sis et exploité au Quartier Vaïta Porto, 20150 Ota, confiée par acte sous seing privé en date du 01/01/1990 par Mme Spinosi Pauline, Quartier Vaïta, 20150 Ota à M. Spinosi Marc Ange, Quartier Vaïta, Porto, 20150 Ota, a pris fin le 31/08/2010 par sa résiliation par acte sous seing privé en date du 05/05/2011, enregistré au service des impôts des entreprises de Ajaccio le 05/05/2011.

Pour avis,

43

AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée extraordinaire du 22 avril 2011 des associés de la SARL A BELLULA, capital 15.000 euros, siège RN 193 Lieu dit ERBAJOLO 20600 BASTIA, 433 602 075 RCS BASTIA, a prononcé la dissolution anticipée de la société sous le régime conventionnel a effet du 31 décembre 2010. A la même date d'effet elle a pris acte de la fin de la gérance de Monsieur Xavier CALIZI demeurant 20228 BARRETTALI et l'a nommé liquidateur. Tous les actes et documents quelconques concernant la liquidation devront être adressés au siège devenu siège de liquidation. Dépôts légaux au TC de BASTIA.

Le liquidateur,

44

AVIS DE CLÔTURE

L'assemblée ordinaire du 22 avril 2011 des associés de la SARL en dissolution amiable A BELLULA, capital 15.000 euros, siège RN 193 Lieu dit ERBAJOLO 20600 BASTIA 433 602 075 RCS BASTIA a approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31 décembre 2010, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat et prononcé la clôture définitive des opérations de liquidation à la même date d'effet et la radiation de la société. Dépôts légaux au TC de BASTIA.

Le liquidateur,

31

COSTA VERDE IMMOBILIER

Société à Responsabilité Limitée
 Au capital de 7622,45 euros
 Siège social : RN 193
 20230 San Nicolao (Corse)
 418325643 RCS Bastia

Suivant un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 21 avril 2011, il résulte que :

L'assemblée générale extraordinaire envisage la réduction du capital social suivante sous la condition suspensive de l'absence ou du rejet d'opposition formée, dans le délai légal, par des créanciers sociaux ; réduire le capital d'une somme de trois mille huit cents onze euros et vingt-trois centimes (3811.23), pour le ramener de son montant actuel de sept mille six cents vingt-deux euros et quarante-cinq centimes (7622.45) à trois mille huit cents onze euros et vingt-trois centimes (3811.23), par annulation des parts rachetées à la suite de ce retrait.

L'article 9 des statuts sera alors modifié en conséquence.

L'article 17 des statuts a été modifié comme suit :

*** Ancienne mention :**

La société est gérée par une ou plusieurs personnes physiques désignées parmi les associés ou en dehors d'eux. En cours de vie sociale, la nomination des gérants est décidée à la majorité de plus de la moitié des parts sociales. Les associés nomment comme première gérante Madame BAISET Pascale.

*** Nouvelle mention :**

La société est gérée par une ou plusieurs personnes physiques désignées parmi les associés ou en dehors d'eux. En cours de vie sociale, la nomination des gérants est décidée à la majorité de plus de la moitié des parts sociales. Les associés nomment comme première gérante Madame BAISET Pascale. Les associés nomment comme co-gérant Monsieur Noël POZZO DI BORGIO à compter du 21/04/2011. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis,
 Le représentant légal.

27

IPC

Aux termes d'une délibération en date du 23 Mai 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

* de transférer le siège social de 5 Parc Belvédère - 20000 AJACCIO à **Parc San Lazaro - Bâtiment E - 20000 AJACCIO** à compter du 23 Mai 2011, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d' Ajaccio sous le numéro 42307288300014 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés d' Ajaccio.

Pour avis,

10

J AIME MES FORMES

SARL au capital de 3000,00 euros
 Immeuble Roghi - rue Pierre Andréani,
 20137 Porto Vecchio
 510590607 R.C.S. Ajaccio

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire en date du 31 décembre 2010 les Associés ont :

- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
 - donné quitus au Liquidateur, personne morale Pelletier Corinne, pour sa gestion et décharge de son mandat,
 - prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.
 Radiation au Registre du Commerce et des Sociétés de Ajaccio

INFOGREFFE

Les Greffes des Tribunaux de Commerce
 L'Information Légale sur les Entreprises.

GIE INFOGREFFE 338 885 718 RCS PARIS

INFOGREFFE
 PAR INTERNET
 www.infogrefe.fr
**L'information légale
 sur les entreprises**
 (Rbis, bilans, états d'endettement...)
 PAR MINUTE 3617 infogrefe
 PAR TÉLÉPHONE 0 899 70 22 22



21

AVIS DE MARCHÉ

Département de publication 20A
Annonce N° 11-53917
Départements de rappel : 20B
Travaux

- **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur.**
Collectivité Territoriale de Corse.

Correspondant : Direction Générale Adjointe aux Infrastructures,
Routes et Transports, 22 Cours Grandval - B.P. 215, 20197 Ajaccio

Objet du marché. mise en œuvre d'une étanchéité et d'un revêtement sur les toits terrasses des locaux technique du tunnel de BASTIA.

Lieu d'exécution et de livraison : tunnel de Bastia, 20200 Bastia

Caractéristiques principales

le marché est décomposé en 2 lots définis comme suit :

- Lot n° 1 : Génie Civil
- Lot n° 2 : Etanchéité

Durée du marché ou délai d'exécution 4 mois à compter de la notification du marché.

Cautionnement et garanties exigées caution. non exigée

Garantie chiffre d'affaire.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent. le marché sera financé par les crédits inscrits au Budget de la CTC, chapitre 908, opération " Tunnel de Bastia "

Les modalités de versement d'une avance (article 87 du Cmp) sont fixées dans le CCAP. Les prix sont révisables.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché le marché sera conclu avec soit une entreprise générale soit des co-traitants groupés solidaires.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner ;
- Certificats de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques ;
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail ;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ;

tués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé :

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants ;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique ;
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;
- Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché ;
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème marchés publics) ;
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème marchés publics).

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché .

- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix : 60 % ;
- valeur technique : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 24 Juin 2011, à 16 heures

Délai minimum de validité des offres. 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de procéder à des négociations.

Conformément au 5° de l'article 35-ii du code des marchés publics, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de passer un marché complémentaire.

Conditions de remise des offres ou des candidatures

les candidats transmettent leur proposition sous pli cacheté portant la mention suivante. "Affaire n°11s0070 - tunnel de Bastia - mise en œuvre d'une étanchéité et d'un revêtement sur les toits terrasses des locaux techniques - ne pas ouvrir"

L'Enveloppe contient les justificatifs de candidature visés à l'article 44 du Code des Marchés Publics à l'article 45 du Code des Marchés Publics et au règlement de la consultation, ainsi que les éléments relatifs à l'offre.

Les plis devront être remis contre récépissé à l'adresse suivante.

Service Courrier - 22 Cours Grandval - B.P. 215 - 20187 Ajaccio Cedex 1

Ou, s'ils sont envoyés par la poste, devront l'être à l'adresse ci-dessous.

Collectivité Territoriale de Corse Service du Courrier
22 Cours Grandval
BP.215
20187 ajaccio Cedex 1

Par pli recommandé avec avis de réception postal.

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées au présent règlement de la consultation ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur auteur

Le pouvoir adjudicateur n'accepte pas le dépôt des plis par voie électronique

62

DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

MAIRIE D'ALATA - 20167 ALATA

AVIS AU PUBLIC

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

1ère parution,

Par Arrêté en date du 21 mai 2011, Monsieur le Maire d'Alata, a décidé l'ouverture d'une enquête publique destinée à recueillir les observations du public concerné par le classement dans la voirie communale des voies, réseaux et parkings desservant la partie construite du lotissement « Villaranda » ;

Siège de l'enquête : MAIRIE D'ALATA

Date de déroulement de l'enquête :

Du mercredi 15 Juin 2011 au mercredi 29 Juin 2011 inclus.

Ouverture du registre d'enquête : le mercredi 15 Juin 2011 à 9 heures

Clôture du registre d'enquête : le mercredi 29 Juin 2011 à 17 heures.

Commissaire Enquêteur : Monsieur COLONNA D'ISTRIA Raphaël

Durant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée par le projet pourra inscrire ses observations sur le registre d'enquête ouvert à la Mairie d'Alata, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public (sauf/samedis, dimanches, jours/fériés et fermetures exceptionnelles).

Le public pourra également adresser des observations écrites par lettre à Mr. le Commissaire Enquêteur à la Mairie d'Alata, avant la clôture de l'enquête, ou les exposer au Commissaire Enquêteur qui siègera les :

- Mercredi 15 Juin 2011 de 9h à 12h à la Mairie Village

- Jeudi 23 Juin 2011 de 9h à 12h à la Mairie Annexe d'Alata, route de Calvi

- Mercredi 29 Juin 2011 de 14h à 17h à la Mairie Annexe d'Alata, route de Calvi

A l'expiration du délai mentionné ci-dessus, le registre d'enquête sera clos et signé par Monsieur le Maire d'Alata. Les pièces soumises à l'enquête et le registre seront transmis au Commissaire Enquêteur dans les 24 heures suivant la clôture de l'enquête ;

Le Maire, Etienne FERRANDI.

01

République Française

Département de la Corse du Sud

COMMUNE DE CARGESE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR LE PROJET DE MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

2ème insertion,

Par arrêté municipal n°2011/008 en date du 18 avril 2011, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols approuvé, pour une durée de 31 jours, du 23 mai 2011 au 24 juin 2011.

Monsieur MARQUELET Bernard, domicilié à AJACCIO, Capitole B, Collines du Salaro, ayant pour profession contrôleur, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la Mairie du 23 mai 2011 au 24 juin 2011 inclus aux jours et heures suivants : de 9 h à 12 h.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire-Enquêteur à la Mairie,

Le Commissaire-Enquêteur recevra à la Mairie de Cargèse :

Le 23/05/2011 de 9h à 12h

Le 31/05/2011 idem

Le 03/06/2011 idem

Le 09/06/2011 de 9h à 12h

Le 24/06/2011 de 9h à 12h et de 14h à 16h.

A partir du 1er août 2011, le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie et, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la Préfecture, aux jours et heures habituels d'ouverture. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication auprès du Maire.

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE
ET D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE CONJOINTE EN VUE
DE L'AUTORISATION DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE DE LA COMMUNE DE CAMBIA

Captages de Mandriali, de Favalellu, d'Alzetu, de Madre Vecchia,
(Commune de Cambia), et de Partenicu (commune de San Lorenzo).

1ère parution,

Le Préfet de Haute-Corse informe le public qu'en exécution de l'arrêté préfectoral n° 2011-119-0002 en date du 29 avril 2011, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'autorisation de prélèvement et d'utilisation de l'eau pour l'alimentation en eau potable de la commune de CAMBIA, avec établissement des périmètres de protection des captages sus visés.

Les pièces du dossier seront déposées en Mairies de CAMBIA et de SAN LORENZO pendant 19 jours, du vendredi 10 juin au mardi 28 juin 2011 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture de celles-ci. Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes mis à la disposition du public en mairie ou adressées par écrit, avant la date de clôture de l'enquête, au maire ou au Commissaire Enquêteur, qui les joindront aux registres.

M. Dominique GALLONI D'ISTRIA désigné comme commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations comme suit :

Mairie de CAMBIA : 20244 CAMBIA

Vendredi 10 juin 2011 : de 14h à 16h - Mardi 28 juin 2011 : de 14h à 16h

Mairie de SAN LORENZO : 20244 - SAN LORENZO

Vendredi 10 juin 2011 : de 9h à 12h - Lundi 27 juin 2011 : de 14h à 16h

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour rendre son avis.

Copies du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposées, pour y être tenus pendant un an à la disposition du public, en mairies de CAMBIA et de SAN LORENZO et au Guichet Unique de l'Eau (DDTM - 8, Bd Benoîte Danesi - BP 187 - 20411 BASTIA Cedex 9). Toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication dans les conditions prévues par la loi du 17 Juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.

Fait à CORTE, le 11 mai 2011

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,

Le Sous Préfet de Corte,

Tony CONSTANT.

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES CONJOINTES

Communes de Borgo et Biguglia

PROJET DE RESTAURATION DES HABITATS NATURELS
ET AMENAGEMENTS PEDAGOGIQUES
DE LA PRESQU'ILE DE SAN DAMIANO

(projet poursuivi par le Conservatoire
de l'espace littoral et des rivages lacustres)

1ère parution,

DURÉE DES ENQUÊTES : (arrêté préfectoral du 11 mai 2011)

* Du lundi 20 juin 2011 au vendredi 22 juillet 2011 inclus.

SIEGES DES ENQUÊTES ET LIEUX DE DEPOT DU DOSSIER :

* Mairies de BORGIO et BIGUGLIA.

PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Monsieur Didier ROUTA VILLANOVA désigné en qualité de Commissaire Enquêteur,

sera présent pour recevoir les observations du public, selon les modalités suivantes :

En mairie de Borgo :

- le lundi 20 juin 2011, de 14 heures à 17 heures,
- le lundi 4 juillet 2011, de 14 heures à 17 heures,
- le jeudi 21 juillet 2011, de 14 heures à 17 heures.

En mairie de Biguglia :

- le mardi 21 juin 2011, de 13 heures 30 à 16 heures 30,
- le mardi 5 juillet 2011, de 13 heures 30 à 16 heures 30,
- le vendredi 22 juillet 2011, de 13 heures 30 à 16 heures 30.

Toutes observations relatives aux enquêtes publiques pourront également lui être adressées par écrit, aux mairies de Borgo et Biguglia.

Toute information concernant le dossier pourra être demandée auprès de M. le Délégué régional du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, 3, rue Luce de Casabianca 20200 Bastia, tél : 04.95.32.38.14.

A l'expiration des enquêtes, le dossier, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition des personnes intéressées en mairies de Borgo et Biguglia pendant un an, ainsi qu'à la direction départementale des territoires et de la mer (service de l'environnement et du développement durable), dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.

CONSEIL GENERAL AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général

Direction des achats publics

rue capitaine Livrelli (1er étage)

BP 414

20183 AJACCIO - CEDEX

Tél : 04 95 29 15 30

Référence acheteur : 2011-054

L'avis implique un marché public

Objet : Canton d'Olmeto, programme CTC 2011/2015 RD 257 travaux de revêtement et d'hydraulique.

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Marché unique, à tranches conditionnelles

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

50 % : Valeur technique

50 % : Prix des prestations

Remise des offres : 14/06/11 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 19/05/2011

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://www.marches-publics.info>

CONSEIL GENERAL AVIS RECTIFICATIF DU 23/05/2011

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général

Direction des achats publics

rue capitaine Livrelli (1er étage)

BP 414 - 20183 AJACCIO - CEDEX

Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56

mél : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr

web : <http://www.cg-corsedusud.fr>

Description des rectifications :

Le RC sera mis en ligne intégrant le report de la date de remise des plis.

Nature du marché : Travaux

Référence acheteur : 2011-033

Objet : Construction de l'antenne routière - CT 9 et mixte 6 FORSAP-APE à Sainte Marie Sicche (11 lots).

Envoi à la publication le : 06/05/2011

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Marché à lots

Remise des offres : 17/06/11 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Retrouvez cet avis intégral sur <http://www.marches-publics.info>

CONSEIL GENERAL AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général

Direction des achats publics

rue capitaine Livrelli (1er étage)

BP 414 - 20183 AJACCIO - CEDEX

Tél : 04 95 29 15 30

Référence acheteur : MAPA 2011-037

L'avis implique un marché public

Objet : Examens médicaux afférents au suivi et au contrôle médical, aux accidents de service, de trajet, aux maladies professionnelles, ainsi qu'à la reconnaissance d'incapacité ou handicap des agents du Département de la Corse-du-Sud.

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Marché unique, à bons de commande

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

60 % : Valeur technique

40 % : Prix

Remise des offres : 09/06/11 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 24/05/2011

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://www.marches-publics.info>



02

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Collectivité Territoriale de Corse, collectivité Territoriale de Corse 22 Cours Grandval B.P. 215, à l'attention de M. le président du Conseil Exécutif, F-20187 Ajaccio Cedex. Tél. (+33) 4 95 51 64 64. E-mail : commande.publique@ct-corse.fr. Fax (+33) 4 95 51 66 21.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.corse.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Collectivité territoriale de Corse, collectivité Territoriale de Corse Service de la commande publique 22, cours Grandval - B.P. 215, à l'attention de Collectivité territoriale de Corse, F-20187 Ajaccio Cedex 1. Tél. (+33) 4 95 51 64 40. E-mail : commande.publique@ct-corse.fr. Fax (+33) 4 95 51 66 21.

URL : <http://www.corse.fr>.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Collectivité territoriale de Corse, collectivité Territoriale de Corse Service Courrier 22 Cours Grandval B.P. 215, à l'attention de Collectivité Territoriale de Corse - service courrier, F-20187 Ajaccio Cedex. URL : <http://www.corse.fr>.

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Collectivité territoriale.

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

Section II : Objet du marché

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

assistance et maintenance applicative et matérielle des composants du système informatique de la CTC.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Services.

Catégorie de service : n°27.

Lieu principal de prestation : région Corse.

Code NUTS FR83.

II.1.3) L'avis implique :

L'établissement d'un accord-cadre.

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

Accord-cadre avec un seul opérateur.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

assistance et maintenance applicative et matérielle des composants du système informatique de la Collectivité Territoriale de Corse.

Afin d'assurer la bonne marche de son système d'information, la Collectivité Territoriale de Corse souhaite contracter auprès de prestataires de services spécialisés un ensemble de prestations de maintenance et d'assistance technique logiciel et matériel. Ces prestations et services comprennent la fourniture, l'installation, la mise en oeuvre, le support et la maintenance de tous les équipements nécessaires au bon fonctionnement de la solution proposée.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

72250000.

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui.

II.1.8) Division en lots :

Division en lots : Oui.

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Non.

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

Options : Oui.

Description de ces options : le marché sera reconductible 3 fois, par période de 1 An(S), pour une durée maximale de 4 An(S).

Calendrier prévisionnel de l'exercice de ces options : en mois : 36 (à compter de la date d'attribution du contrat).

Nombre de reconductions éventuelles : 3.

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :

Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du contrat).

Informations sur les lots :

LOT n°01

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance applicative et assistance pour logiciel de Marchés Publics - Editeur SIS Montant minimum : 12.000 euro(s) Montant maximum : 48.000 euro(s)

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°02

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance applicative et assistance pour logiciel de Marchés Publics - Editeur Reactis Montant minimum : 700,00 euro(s) HT Montant maximum : 1400,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°03

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance applicative et assistance pour logiciel - Editeur ARAWAK Montant minimum : 3800,00 euro(s) HT Montant maximum : 16.000,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°04

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance applicative et assistance pour logiciel Gestion Documentaire-Editeur Chemdata SA/Cincom Montant minimum : 6.500,00 euro(s) HT Montant maximum : 14.000,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°05

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance applicative et assistance pour logiciel de Gestion Documentaire - Editeur Medial Montant minimum : 1200,00 euro(s) HT Montant maximum : 2400,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°06

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance applicative et assistance pour le logiciel de DAO-Editeur Transoft Solutions B.V.- Europe Montant minimum : 600,00 euro(s) HT Montant maximum : 1200,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°07

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance applicative et assistance pour logiciels DAO - Editeur Bentley Montant minimum : 600,00 euro(s) HT Montant maximum : 1 200,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°08

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance applicative et assistance pour logiciel de DAO - Editeur Geomedia Montant minimum : 1250,00 euro(s) HT Montant maximum : 2500,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°09

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance applicative et assistance pour le logiciel de Gestion du Foncier - Editeur SCRIBE I.S. Montant minimum : 2800,00 euro(s) HT Montant maximum : 3500,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°10

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance applicative et assistance pour logiciel Gestion du Patrimoine des ouvrages d'Art - TWS Montant minimum : 2700,00 euro(s) HT Montant maximum : 3500,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°11

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Assistance technique pour Base de données Relationnelles - Oracle Montant minimum : 8000,00 euro(s) HT Montant maximum : 33.000,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°12

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

.../...

Assistance à l'Administration de Base de données Relationnelles - MySQL Montant minimum : 2800,00 euro(s) HT Montant maximum : 6000,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°13

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance applicative et maintenance pour logiciel de gestion de location de matériel audiovisuel Montant minimum : 1000,00 euro(s) HT Montant maximum : 2000,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°14

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance applicative et assistance pour logiciel de Gestion des Formations - Editeur Inser Montant minimum : 1800,00 euro(s) HT Montant maximum : 2500,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°15

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance applicative et assistance pour le logiciel de flux de travaux(Workflow)-Editeur ULTIMUS Montant minimum : 5800,00 euro(s) HT Montant maximum : 150.00,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°16

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance applicative et assistance pour logiciels de Suivi et inventaire de parc informatique - Editeur Addenda Software Montant minimum : 1600,00 euro(s) HT Montant maximum : 10.000,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°17

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance applicative et assistance pour logiciel de Sécurité - Editeur Check Point Montant minimum : 3000,00 euro(s) HT Montant maximum : 13.000,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°18

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance applicative et assistance technique pour logiciel de Système de Management du Contenu - Editeur WMaker CampusPlex Montant maximum : 25.000,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°19

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Assistance technique pour logiciel - Editeur Microsoft Montant maximum : 30.000,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°20

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance applicative et assistance pour logiciel de Gestion des Collections de Musée - Editeur Mobydic Montant maximum : 1 500,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°21

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance applicative et assistance pour logiciels de contrôle des matériaux - Editeur CBAO Montant minimum : 700,00 euro(s) HT Montant maximum : 1400,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°22

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance applicative et assistance pour logiciel de Médecine du Travail - Editeur WOLTERS KLUWER France

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°23

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance applicative et assistance pour logiciel de Gestion de réseau routier -Editeur IMAGIS

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°24

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance matérielle et assistance pour les autocommutateurs privés (PABX) de marque ALCATEL Montant maximum : 22.000 euro (s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°25

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance matérielle et assistance pour les autocommutateurs privés (PABX) de marque TENOVIS Estimation : Montant maximum : 1000,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°26

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance matérielle et assistance pour les autocommutateurs privés (PABX) de marque ERICSSON Montant maximum : 1 200,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°27

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance matérielle et assistance pour les autocommutateurs privés (PABX) de marque MATRA Montant maximum : 1200,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°28

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance matérielle et assistance pour les autocommutateurs privés (PABX) de marque AASTRA Montant maximum : 500,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°29

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance applicative et assistance technique sur l'environnement réseau de la CTC Montant minimum : 1000,00 euro(s) HT Montant maximum : 8000,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°30

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Maintenance matérielle, et assistance technique équipement réseau Montant maximum : 10.000,00 euro(s) HT

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.

....

- 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT n°31
INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE :
 Maintenance matérielle et assistance technique concernant les installations audio et vidéo de la salle de délibération de l'Hôtel de Région Montant minimum : 25 000,00 euro(s) HT Montant maximum : 50 000,00 euro(s) HT
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT n°32
INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE :
 Maintenance matérielle et assistance technique concernant les installations de visio conférence de la CTC Montant maximum : 10.000,00 euro(s) HT
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT n°33
INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE :
 Maintenance imprimantes et traceurs Montant minimum : 2 500,00 euro(s) HT Montant maximum : 10.000,00 euro(s) HT
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT n°34
INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE :
 Maintenance matérielle et assistance d'une station de numérisation et de reproduction de document de grand format Montant minimum : 1500,00 euro(s) HT Montant maximum : 3000,00 euro(s) HT
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT n°35
INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE :
 Maintenance matérielle et assistance technique de la billetterie et des points de vente du Musée de la Corse Montant minimum : 6500,00 euro(s) HT Montant maximum : 10.000,00 euro(s) HT
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 72250000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

- III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT
 III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :
 III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :
 Virement bancaire (Mandat administratif).
 délai de paiement : 30 jours.
 une avance est prévue (taux de 5,00%).
 le marché sera financé par les crédits inscrits au Budget de la CTC.
 III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Pas de forme imposée.
 III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :
 III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

- III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :
 III.2.2) Capacité économique et financière :
 III.2.3) Capacité technique :
 III.2.4) Marchés réservés : Non.
 III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES
 III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière : Non.
 III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Non.
 Section IV : Procédure

- IV.1) TYPE DE PROCÉDURE
 IV.1.1) Type de procédure : Ouverte.
 IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :
 IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :
 IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION
 IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :
 1. prix. Pondération : 60 - 2. valeur technique. Pondération : 40.
 IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée : Non.
 IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
 IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 11S0145.
 IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :
 IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :
 IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 30 juin 2011 - 16:00.
 IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :
 IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français.
 IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).
 IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

Section VI : Renseignements complémentaires

- VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :
 VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES : Non.
 VI.3) AUTRES INFORMATIONS :
 Modalités de retrait des documents : sous format électronique sur le site internet de la collectivité.
 Renseignements complémentaires : - prix : la note est basée sur le document 'Devis Quantitatif Estimatif'. Elle sera calculée sur 5 points puis pondérée sur 60%.
 - valeur technique, services et délais : la note est basée sur les informations détaillées de son mémoire technique. Elle sera calculée sur 5 points puis sera pondérée sur 40%.
 Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
 Autres renseignements demandés :
 - === Candidature === ;
 - Une lettre de candidature (modèle Dc1) disponible gratuitement sur le site internet http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc1.rtf ;
 - La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement : (modèle Dc2 - disponible à l'adresse suivante : http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc2.rtf) ;
 - Si le candidat est en redressement judiciaire la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet ;
 - La déclaration dûment datée et signée que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales (art 46 du Cmp). Il est toutefois recommandé aux entreprises de fournir directement, au lieu de la déclaration sur l'honneur, les attestations sociales et fiscales mentionnées à l'article 46 ou l'état annuel des certificats reçus (imprimé Noti2) ;
 - Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat ;
 - Moyens en personnel et en matériel dont dispose le candidat ;
 - Références de prestations analogues sur les trois dernières années, en précisant le chiffre d'affaire correspondant, exécutés en propre ou en participation par le prestataire, et certifiés par le maître d'ouvrage ou le maître d'oeuvre.
 Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 19 mai 2011.
 VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS
 VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :
 Tribunal Administratif de Bastia, villa Montepiano, F-20407 Bastia Cedex 1.
 Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges, bd Paul Peytral, F-13282 Marseille.
 VI.4.2) Introduction des recours :
 VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Collectivité Territoriale de Corse, direction Juridique et Commande Publique 22 Cours Grandval B.P. 215, F-20187 Ajaccio Cedex 1.
 VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 19 mai 2011.

59

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **PASQUALINI & FILS**
 Forme : Société à responsabilité limitée
 Capital : 1000 euros
 Siège Social : Fior Di Macchia - Toga - 20200 BASTIA
 Objet Social : Exploitation d'un débit de boisson licence n° 4, ainsi que la vente et la location de jeux.
 Notamment toutes activités et opérations commerciales et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets similaires ou connexes.
 Durée : La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
 Gérant : Monsieur PASQUALINI Anthony François demeurant - 1, rue Carnot - 20200 Bastia
 Immatriculation : RCS Bastia

64

CIA COMPTOIR
 INSULAIRE AUTOMOBILE

Société à Responsabilité Limitée
 Au capital de 176.225 euros porté à 768.341 euros
 Siège social : Rn 198, Casamozza 20290 Lucciana - 353 260 359 RCS Bastia
 Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés du 1er avril 2011 que le capital social a été augmenté de 592.116 euros par voie d'apport en nature. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
 Ancienne mention :
 Le capital social est fixé à cent soixante seize mille deux cent vingt-cinq euros (176.225 euros)
 Nouvelle mention :
 Le capital social est fixé à sept cent soixante-huit mille trois cent quarante-et-un euros (768.341 euros)
 La Gérance,

72

COMMUNE DE SERRA DI FERRO
 AVIS D'ATTRIBUTION

Identification du pouvoir adjudicateur :
 Mairie de SERRA DI FERRO
 20140 Serra di Ferro
 Tél : 04 95 74 02 12
 Objet du marché : Réhabilitation de deux logements sur la commune de Serra di Ferro - Lot unique
 Procédure : Marché adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics (décret n°2006-975 du 1er août 2006)
 Publications de l'avis d'appel d'offres : Informateur Corse Nouvelle - Semaine du 15 avril au 21 avril 2011 et Corse Matin du 13 avril 2011
 Attributaire du marché : Entreprise I MAESTRI
 Montant du marché : 105.526,80 euros TTC soit 97.970 euros HT
 Date d'envoi à la publication : 24 mai 2011

M.P BARTOLI,
 Le Maire Adjoint.

CONSEIL GENERAL

AVIS D'ATTRIBUTION

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général
Direction des achats publics
rue capitaine Livrelli (1er étage)
BP 414 - 20183 AJACCIO - CEDEX
Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56
mèl : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr
web : <http://www.cg-corsedusud.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs
L'avis implique un Accord-Cadre
Objet : Achat de pièces détachées d'origine pour le parc des engins de marque CLASS entretenus par la Direction des Parcs, des Ateliers et de la Logistique du Département de la Corse du Sud.

Référence acheteur : 2011-019

Nature du marché : Fournitures - Achat

Procédure ouverte

Classification CPV :

Principale : 34300000 - Pièces détachées et accessoires pour véhicules et moteurs de véhicules

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia
Villa Montépiano - 20407 Bastia - Cedex - Tél : 0495328866 - Fax : 0495323855
greffe.ta-bastia@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges

Bd Paul Peytral - 13282 Marseille - 20

Tél : 0491156374 - Fax : 0491156190

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Les recours peuvent être introduits sur le fondement :

- soit de l'article L 551-1 du code de justice administrative (CJA) jusqu'à la signature du contrat ;

- soit de l'article L 551-13 du code de justice administrative (CJA) après la conclusion du contrat, si le recours pré-cité n'a pas été introduit.

- soit de l'article R 421-1 du même code dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre.

- soit de la jurisprudence du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux (Req n° 291545) dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de la signature du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du CJA.

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 1

Date d'attribution : 05/05/2011

Marché n° : 2011-088

SAS ROSSI DIFFUSION, Aquanera, 20221 PRUNETE

Montant : 50.000,00 Euros HT

Sous-traitance : non.

Renseignements complémentaires

Marché d'une durée d'un an reconductible deux fois assorti d'un seuil maximum annuel de 50 000 euros HT.

Envoi le 23/05/2011 à la publication

Retrouvez cet avis intégral sur <http://www.marches-publics.info>

48

SIVOM CINARCA LIAMONE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse de la personne publique : SIVOM CINARCA LIAMONE

Objet du marché : marché de travaux pour la réhabilitation des décharges de SARI D'ORCINO et ARRO

Procédure de passation : Procédure adaptée, article 28, 76 et 77 du C.M.P

Critère de choix :

- Prix : 40 %
- Valeur technique : 30 %
- Délais : 30 %

Retrait des dossiers de consultations et remise des offres : Au siège du SIVOM CINARCA LIAMONE, « Acqua insù » 20151 Sari d'Orcino.

Date limite de réception des offres : mardi 21 juin 2011 à 11h30.

Date d'envoi du présent avis : 23 mai 2011

Le Président,
PINELLI Michel.

L'Informateur Corse Nouvelle
peut se charger de vos insertions légales
dans tous les départements de France....



25

RÉSULTAT DE MARCHÉ

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Collectivité Territoriale de Corse.

Correspondant : M. le président du Conseil Exécutif,
Collectivité Territoriale de Corse 22 Cours Grandval B.P. 215,
20187 Ajaccio Cedex, tél. : 04-95-51-64-64, télécopieur : 04-95-51-66-21,
courriel : commande.publique@ct-corse.fr,
adresse internet : <http://www.corse.fr>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Annonce n°27, B.O.A.M.P. 68 A.

Annonce n°25, B.O.A.M.P. 68 B du 6 avril 2011.

Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à la concurrence : 11s0114.

Objet du marché : réalisation de l'exposition "Mare Nostrum - les Corses et la Mer".

Type de marché de travaux : exécution.

Code NUTS : FR83 - CPV - **Objet principal** : 92521100.

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- valeur technique appréciée au vu du contenu du mémoire technique : 60 %;
- prix : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Attribution des marchés ou des lots :

Numéro du marché ou du lot : 1. le lot n°1 a pour objet la réalisation et la mise en œuvre de la scénographie de l'exposition "Mare Nostrum" pour le Musée de la Corse à Corte : à partir d'éléments existants installés sur place (scénographie exposition précédente) et d'éléments fabriqués et livrés sur place (scénographie exposition précédente) et d'éléments fabriqués et livrés sur place, l'entrepreneur devra monter l'ensemble du dispositif scénographique (cimaises, sols, voiles suspendus, éléments spécifiques) et les mobiliers muséographiques (vitrines boîtes et vitrines tables). Il devra en assurer les différentes finitions sur place (peinture, vernis..).

Nom du titulaire / organisme : Volume international, ile Benneccourt, 78270 Bonnières.

Montant final du marché ou du lot attribué (H.T.) : 181.628,80 euros.

Date d'attribution du marché : 16 mai 2011.

Numéro du marché ou du lot : 2. le lot n°2 a pour objet la fabrication et la pose de l'ensemble de la signalétique de l'exposition. L'entrepreneur en assurera également la mise au point des documents d'exécution à partir des maquettes données par l'équipe de conception. Cette signalétique sera essentiellement constituée de textes et d'images imprimées sur toile, de cartels, de lettres découpées adhésives et de fond de vitrines unis. Une grande bache extérieure (30 mètres de long et de 5 de hauteur) sera dans le présent lot.

Nom du titulaire / organisme : L'atelier, parc d'activités - 225 avenue de Coullins, 13420 Gemenos.

Montant final du marché ou du lot attribué (H.T.) : 15.442 euros.

Date d'attribution du marché : 16 mai 2011.

Une enchère électronique a été effectuée : non.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Collectivité Territoriale de Corse - Direction Juridique et de la Commande Publique 22 Cours Grandval B.P. 215, 20187 Ajaccio Cedex 1.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23 mai 2011

17

Commune de Poggio d'Oletta

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Adresse auprès de laquelle les renseignements techniques ou administratifs peuvent être obtenus :

Monsieur le Maire de Poggio d'Oletta, 20232

Tél : 04 95 39 01 16

Mairie ouverte les mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h

L'avis implique un marché public

Objet : travaux de voirie, réfection d'une place communale au hameau de l'Olivacce

Procédure : procédure adaptée

Forme du marché : marché unique

Critère d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

50% Valeur technique

50% Prix des prestations

Visite du marché obligatoire

Les dossiers doivent être retirés à la Mairie

Remise des offres : 14 juin 2011

Envoi à la publication : 24 mai 2011

12

COMMUNE DE VELONE-ORNETO

20230 Velone-Orneto

Objet : Avis de presse

Le Conseil Municipal de VELONE-ORNETO, suite à la délibération en date du 15/01/2011, a initié conformément aux articles L.2121-29 et L.2224-10 du CGCT et des articles L.124-1 et suivants, et R.124-4 et suivants du code de l'Urbanisme les procédures d'élaboration de la carte communale et du plan de Zonage de l'Assainissement.



15

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Correspondant : M. le Président du Conseil Exécutif
Collectivité Territoriale de Corse
22 Cours Grandval BP 215
F-20187 AJACCIO CEDEX. Tél: 0495516464.
Fax: 0495516621. Courriel: commande.publique@ct-corse.fr.
Adresse internet: <http://www.corse.fr>

Type d'organisme :

Région.
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non.

Objet du marché :

Acquisition d'une solution logicielle de gestion de courrier et services associés

Type de service : 7. Services informatiques et services connexes.

Classification CPV :

Lieu d'exécution : Corse.

Code NUTS FR83.

L'avis implique :

L'établissement d'un accord-cadre.

Informations sur l'accord-cadre :

Un seul opérateur.

Caractéristiques principales : Acquisition d'une solution logicielle de gestion de courrier et services associés Acquisition d'une solution logicielle de gestion de courrier et services associés pour les besoins de la Collectivité Territoriale de Corse et ses Agences et Offices, ainsi que de toute entité dépendant de la CTC

Options : Non.

Des variantes seront-elles prises en compte : Non.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui.

Prestations divisées en lots : Non.

Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée en mois : 48 (à compter de la notification du marché).

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Virement bancaire (Mandat administratif). Délai de paiement : 30 jours. Une avance est prévue (taux de 5,00%). Le marché sera financé par les crédits inscrits au Budget de la CTC. Forme du prix : ferme

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Pas de forme imposée

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :

Capacités professionnelles Capacités techniques Capacités financières.

Marchés réservés : Non.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation : Non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

=== Candidature ===

Une lettre de candidature (modèle DC1) disponible gratuitement sur le site internet http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés_dc/dc1.rtf

La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement : (modèle DC2 - disponible à l'adresse suivante :

http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés_dc/dc2.rtf)

Si le candidat est en redressement judiciaire la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet

Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat

Moyens en personnel et en matériel dont dispose le candidat

Références de prestations analogues sur les trois dernières années, en précisant le chiffre d'affaire correspondant, exécutés en propre ou en participation par le prestataire, et certifiés par le maître d'ouvrage ou le maître d'oeuvre

Candidats :

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Prix (40 %)

Valeur technique appréciée sur la base de la grille de réponse (30 %)

Service après vente et assistance technique (30 %)

Une enchère électronique sera effectuée : Non.

Type de procédure : Procédure adaptée.

Date limite de remise des offres : 14 juin 2011 à 16h00

Délai de validité des offres :

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 11S0163.

Renseignements complémentaires :

Modalités de retrait des documents : sous format électronique sur le site internet de la collectivité.

Renseignements complémentaires : La durée du marché est de 4 ans à compter du jour de l'émission du 1er bon de commande. Les dates de fin de validité sont définies ainsi : Période - Date de fin de validité : 4 ans à compter de l'émission du 1er bon de commande. Les bons de commande peuvent être émis jusqu'à l'expiration de la durée de validité du marché Mini 50.000.00 / maxi 190.000.00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20 mai 2011

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Collectivité Territoriale de Corse.

Correspondant : Collectivité Territoriale de Corse - Service courrier,

Collectivité Territoriale de Corse Service

Courrier 22 Cours Grandval BP 215, F-20187 AJACCIO CEDEX.

Adresse internet: <http://www.corse.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse Service commande publique

22, cours Grandval - BP 215, F-20187 AJACCIO CEDEX 1.

Tél: 0495516477. Fax: 0495516621.

Courriel: commande.publique@ct-corse.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse Service commande publique

22, cours Grandval - BP 215, F-20187 AJACCIO CEDEX 1.

Tél: 0495516477. Fax: 0495516621. Courriel: commande.publique@ct-corse.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse

Direction de l'Informatique et des Techniques de l'Information

22, cours Grandval - BP 215, F-20187 AJACCIO CEDEX 1.

Tél: 0495516777. Fax: 0495516781. Courriel: jean-charles.descoings@ct-corse.fr

Adresse auprès de laquelle les documents complémentaires peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse Direction Juridique et commande publique

22, cours Grandval - BP 215, F-20187 AJACCIO CEDEX 1.

Tél: 0495516428. Fax: 0495516621. Courriel: commande.publique@ct-corse.fr

Adresse internet: <http://www.corse.fr>

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Bastia, Villa Montepiano, F-20407 Bastia Cedex1

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges, Bd Paul Peytral, F-13282 Marseille

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Collectivité Territoriale de Corse, Direction Juridique et Commande Publique 22 Cours Grandval BP 215, F-20187 Ajaccio Cedex 1

58

SOCIETE CORSE DE BOISSONS

Société Anonyme

Au capital de 324.807,84 euros
Siège social : Route de la Marana
20600 Furiani - 303 528 939 RCS Bastia

Aux termes d'un Conseil d'Administration du 11 avril 2011, il a été décidé de désigner en qualité de Directeur Général : Monsieur Dominique SIALELLI demeurant Quartier Colombani, Villa des Bruyères 20200 Bastia. Monsieur Vincent TREMEGE conserve ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur. Mention en sera faite au R.C.S. de Bastia

Pour avis,

35

LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date à Calvi du 16 mai 2011, Monsieur André ANDREANI demeurant Chemin de Poggiarello (20260) Calvi a donné en location gérance, à Monsieur Alexandre REBOURS demeurant 28 Résidence l'Ogliastru 20260 Calvi, un fonds de commerce de Sandwiches, crêpes, boissons sans alcool sis 10 rue clémenceau 20260 Calvi.

Pour une durée de une année à compter du 1er mai 2011 renouvelable par tacite reconduction.



39

OFFICE NOTARIAL SCP MAMELLI

Résidence Santa Catalina
Saint-Florent (Haute Corse)
Tel : 04.95.37.06.00/ Fax : 04.95.37.05.58

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sophie MAMELLI, Officier Public, notaire associé à SAINT FLORENT, le 9 mai 2011, enregistré à BASTIA, le 17 mai 2011, bordereau n°2011/551, case n°1. Monsieur Dominique SERENI, demeurant à SAINT FLORENT (20217) à confié à la société dénommée "ROCHIO", dont le siège social est à BASTIA (20200), Immeuble "POUILLON", Vieux Port, l'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de restaurant et débit de boissons, exploité à SAINT FLORENT (20217), connu sous le nom de "LA CARAVELLE", pour une durée allant du 10 avril 2011 pour se terminer le 31 octobre 2012.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique publication.
Le notaire

26

AVIS DE CESSION

Aux termes d'un acte SSP en date à Paris du 16 mai 2011, enregistré auprès du SIE Pôle enregistrement de Bastia (20200), le 20 mai 2011, bord n°2011/573, case n°1, ext. 1483.

La Société SGEN CORSE, Société par actions simplifiée au capital de 37.500 euros, siège social : 2, Place Foch, à Ajaccio, 20000 Ajaccio, et immatriculée au RCS Ajaccio sous le n° B 402 937 650.

A cédé à : La Société CCAP CORSE, SARL au capital de 5000 euros, siège social : 198, Boulevard Pereire, 75017 Paris, et immatriculée au RCS de Paris sous le n° B 529 707 739.

Le fonds de commerce de vente de librairie, papeterie, articles divers, journaux et publications ainsi que toutes activités connexes, et complémentaires, sis et exploité 19, Boulevard Paoli, 20200 Bastia.

Moyennant le prix de 300.000 euros
Entrée en jouissance : le 1er février 2011

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au siège du fonds pour la validité et pour la correspondance à Me Stéphane Foucault, 229, Boulevard Pereire, 75017 Paris.

Du fait de la présente cession, la location gérance qui avait été consentie entre les parties citées en marge, a pris fin.

45

LEMANGO

SARL au capital de 8.000 euros
Siège social : 16, Avenue Antoine Sérafini
20000 Ajaccio
437726581 RCS Ajaccio

L'AGE réunie le 01/05/2011 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/05/2011 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mlle Sylvie NICOLAI, demeurant 14, avenue Antoine Sérafini 20000 AJACCIO, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 14, avenue Antoine Sérafini 20000 Ajaccio. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

Cabinet FORCIOLI-CONTI - VALLI - PINELLI

Avocats au Barreau de Nice
17, Avenue Georges Clémenceau - 06000 Nice - Tél : 04 93 92 67 00 - Fax : 04 93 92 67 92

Cabinet de Stéphane NESA

Avocat au Barreau d'AJaccio
Résidence Diamant I - Place de Gaulle - 20000 Ajaccio
Tél : 04.95.22.82.35 - Télécopie : 04.95.21.74.88

LA MISE EN VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

EN UN SEUL LOT D'UNE MAISON D'HABITATION de 128,83 m² (Loi Carrez)
composée d'un séjour, de quatre chambres, deux salles de bains, toilettes,
cuisine, remise et garage sise AALATA - Lieu-dit Fussagliole

ADJUDICATION JEUDI 30 JUIN 2011 à 08h30

Au Tribunal de Grande Instance d'AJACCIO
Siégeant en son prétoire sis, 7, boulevard Massiéra

Le Ministère d'Avocat étant obligatoire pour enchérir, les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat Inscrit au Barreau de AJACCIO

A la requête de : Le CREDIT FONCIER DE FRANCE, Société Anonyme, au capital de 682.087.900 euros, identifiée sous le numéro 542 029 848 et immatriculée au RCS de PARIS, dont le siège social est sis à PARIS 75001, 19, Rue des Capucines, prise en la personne de son représentant légal en exercice domicilié es qualités audit siège,

Ayant pour Avocat constitué Maître Stéphane NESA, du Barreau d'AJACCIO, et pour Avocat plaidant FORCIOLI-CONTI - VALLI - PINELLI, Avocats au Barreau de NICE,

Désignation :
Sur le territoire de la Commune de ALATA, Corse du Sud, au lieu-dit « Fussagliole », un terrain cadastré section B n° 526 pour une contenance de 2 ares et 40 centiares et section B n°679 pour une contenance de 5 ares et 86 centiares, et la construction y édifiée, consistant en une maison individuelle, de type F5, composée d'un séjour de quatre chambres, deux salles de bains, toilettes, cuisine, remise et garage.

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent, et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination

Occupation : Les biens sont occupés par le tiers détenteur
Mise prix : 80.000 euros (quatre-vingt mille euros), outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

Consultation des conditions de vente de l'ensemble immobilier : Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente, déposé au Greffe du Juge de l'Exécution (Immobilier) près le Tribunal de Grande Instance de AJACCIO, le 15 mars 2010 (RG 1000018). Ce cahier des conditions de vente est consultable au Greffe du Juge de l'Exécution près le TGI de AJACCIO.

Visites : le mardi 7 juin 2011 de 11h00 à 12h00 et le mardi 14 juin 2011 de 11h00 à 12h00
* Il est inutile de prendre rendez-vous.

COMMUNE DE LUCCIANA

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET PRESCRIPTION DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

1ère parution.

Par arrêté municipal en date du 23 mai 2011, Monsieur le Maire de Lucciana a prescrit une enquête publique portant sur la Modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune pour une durée de 33 jours.

Cette enquête se déroulera du 20 juin 2011 au 22 juillet 2011 inclus.

Monsieur Jean-Paul SIMONI, demeurant 4 rue Carnot 20200 Bastia, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Bastia et assurera une permanence en mairie comme suit :

- le mercredi 22 juin 2011 de 8h30 à 12 heures,
- le jeudi 30 juin 2011 de 14h00 à 17 heures,
- le mardi 5 juillet 2011 de 8h30 à 12 heures,
- le vendredi 22 juillet 2011 de 8h30 à 12 heures.

Le dossier de Modification de PLU, ainsi qu'un registre d'enquête paraphé par le commissaire-enquêteur, seront déposés à la mairie de LUCCIANA, Immeuble Canonica, route de l'Aéroport, pendant 33 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du 20 juin 2011 au 22 juillet 2011 inclus.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit à l'adresse suivante :

Mairie de LUCCIANA, Immeuble Canonica, Route de l'Aéroport
- « enquête publique pour la Modification du PLU » - 20290 LUCCIANA ;

Au terme de l'enquête publique, une copie du rapport du commissaire enquêteur sera adressée au Préfet de Haute-Corse et au Président du Tribunal Administratif. Le public pourra consulter ce rapport à la Mairie de Lucciana, Immeuble Canonica, Route de l'Aéroport, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Maire, Joseph GALLETI.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ SUR NOTRE SITE...

COMMUNE DE SANTA LUCIA DI MORIANI

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COMMUNE DE SANTA LUCIA DI MORIANI
20230 SANTA LUCIA DI MORIANI - Tel : 04 95 38 56 32

Correspondant : le Maire

Objet du marché : Marché à bons de commande pour travaux de préparations sur divers chemins communaux.

Procédure de passation : Procédure adaptée Article 28 CMP

Structure du marché : ce marché fait l'objet d'un fractionnement en bon de commande suivant la définition de l'article 77 du code des marchés publics.

Ils seront exécutés par bons de commande successifs émis selon les besoins de la personne publique.

Le montant annuel sera de :

Minimum 10.000 euros HT
Maximum 110.000 euros HT

Durée du marché : le marché est passé pour une durée initiale de 1 an à compter du jour de leur notification. Il sera reconduit 2 fois.

Délai d'exécution : Les bons de commande peuvent être émis jusqu'à l'expiration de la durée de validité du marché.

Chaque bon de commande précisera le délai d'exécution.

Date prévisionnelle de commencement de travaux : JUIN/JUILLET 2011**Critères de sélection de candidatures :**

Conformément aux articles 43 à 46 du code des marchés publics, les candidats devront fournir, les garanties et capacités professionnelles, techniques et financières. Les imprimés DC sont téléchargeables sur www.minefe.gouv.fr

Capacité économique et financière. références requises :

déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (imprimé DC2).

Référence professionnelle et capacité technique. Référence requise :

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années :

- présentation d'une liste de travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestation de bonne exécution pour les travaux les plus importants :

- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature :

- attestation d'assurance garantie décennale et responsabilité civile se rapportant à la nature des prestations à exécuter :

- si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché.

Documents à produire dans tout les cas au stade de l'attribution du marché :

- imprimé NOTICE 1 (ex DC6) ou pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D.8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- imprimé NOTICE 2 (ex DC7) ou attestation et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger.

Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Langue utilisée dans l'offre ou la candidature : français

Unité monétaire utilisée : l'euro

Critère d'attribution : offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dessous avec leur pondération :

La valeur technique : 60 %

Le prix de prestation : 40 %

Date limite de réception des offres : 14/06/2011 à 16 heures

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus :

MAIRIE DE SANTA LUCIA DI MORIANI - 20230 SANTA LUCIA DI MORIANI

Le téléchargement du dossier de consultation, est accessible sur le profil acheteur <https://www.achatspublicscorse.com> avec acheteur public : Mairie de Santa Lucia di Moriani.

Pour les modalités de retrait des documents, se référer au règlement de la consultation ou aux conditions générales du profil acheteur.

Transmission des offres par voie électronique

Aucune offre ne sera reçue par voie électronique ni support informatique.

Modalités et adresse de remise des plis :

MAIRIE DE SANTA LUCIA DI MORIANI 20230 SANTA LUCIA DI MORIANI
Horaires de la mairie : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 de 13h30 à 17h00

Le vendredi de 8h00 à 12h00

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'exécution des recours :

Tribunal administratif - Chemin Monte Piano
20200 BASTIA

Tel : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55

Date d'envoi à la publication : le 24 mai 2011

Le Maire, J.A SANGUINETTI.

www.corse-information.info



57

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Correspondant : M. le Président du Conseil Exécutif, Collectivité Territoriale de Corse
22 Cours Grandval BP 215, F-20187 AJACCIO CEDEX. Tél: 0495516464.
Fax: 0495516621. Courriel: commande.publique@ct-corse.fr.
Adresse internet: http://www.corse.fr

Type d'organisme : Région.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non.
Objet du marché : Travaux de nivellement de la piste d'accès, curage de drain et installation de clôtures de protection des monuments sur le site archéologique de Cauria (Sartène 2A)

Type de travaux : Exécution.

Classification CPV :

Objet principal : 45111291.

Lieu d'exécution : Site archéologique de Cauria (Sartène 2A).

Code NUTS FR83.

L'avis implique :

Un marché public.

Caractéristiques principales :

Travaux de nivellement de la piste d'accès, curage de drain et installation de clôtures de protection des monuments sur le site archéologique de Cauria (Sartène 2A)

Options : Non.

Des variantes seront-elles prises en compte : Non.

Prestations divisées en lots : Oui.

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots.

Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée en mois : 1 (à compter de la notification du marché).

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Virement bancaire (Mandat administratif). Délai de paiement : 30 jours. Aucune avance n'est prévue. Le marché sera financé par les crédits inscrits au Budget de la CTC. Les prix sont fermes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Pas de forme imposée

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :

Capacités professionnelles Capacités techniques Capacités financières.

Marchés réservés : Non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

=== Candidature ===

Une lettre de candidature (modèle DC1) disponible gratuitement sur le site internet http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés_dc/dc1.rtf

La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement : (modèle DC2 - disponible à l'adresse suivante :

http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés_dc/dc2.rtf)

Si le candidat est en redressement judiciaire la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet

La déclaration dûment datée et signée que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales (art 46 du CMP). Il est toutefois recommandé aux entreprises de fournir directement, au lieu de la déclaration sur l'honneur, les attestations sociales et fiscales mentionnées à l'article 46 ou l'état annuel des certificats reçus (imprimé NOT12)

Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat

Moyens en personnel et en matériel dont dispose le candidat
Références de prestations analogues sur les trois dernières années, en précisant le chiffre d'affaire correspondant, exécutés en propre ou en participation par le prestataire, et certifiés par le maître d'ouvrage ou le maître d'oeuvre
Présentation de l'équipe chargée de suivre l'opération

Candidats :

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Valeur technique (60 %)

Prix (40 %)

Une enchère électronique sera effectuée : Non.

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Date limite de remise des offres : mardi 14 juin 2011 à 16 heures

Délai de validité des offres :

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 11S0159.

Renseignements complémentaires :

Modalités de retrait des documents : sous format papier à l'adresse indiquée ou sous format électronique sur le site internet de la collectivité

Date d'envoi du présent avis à la publication : lundi 23 mai 2011

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Collectivité Territoriale de Corse.

Correspondant : Collectivité Territoriale de Corse - Service courrier, Collectivité Territoriale de Corse - Service Courrier 22 Cours Grandval BP 215, F-20187 AJACCIO CEDEX - Adresse internet: <http://www.corse.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse Service des Patrimoines 22 Cours Grandval BP 215, F-20187 AJACCIO CEDEX 1

Adresse auprès de laquelle les documents complémentaires peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse Service des Patrimoines 22 Cours Grandval BP 215, F-20187 AJACCIO CEDEX 1. Courriel: commande.publique@ct-corse.fr.

Adresse internet: <http://www.corse.fr>

Renseignements relatifs aux lots :

Lot N° : 01.

Réparation piste : Nivellement des pentes ravinées sur la piste d'accès au site et apport de sédiment ou raclage selon possibilités du terrain, compactage. Aménagement de fossés latéraux pour canalisation des eaux pluviales. Rebouchage des fossés et mares ; Réalisation d'un caniveau en béton armé à l'entrée de la piste et sur toute sa largeur au niveau de la route départementale Curage d'un drain de 50x50 cm sur une longueur de 200m et évacuation des sédiments
Objet principal : 45236114.

Lot N° : 02.

Clôtures : Installation d'une clôture circulaire de protection de 80 cm de haut autour du Dolmen de Funtanaccia pour un périmètre de 63 m (rayon de 10m). Réalisation en piquets bois tous les 1m, 4 lignes de fer barbelé dont une au ras du sol, doublé sur toute la longueur de grillage à mouton. Aménagement d'un portail d'accès au dolmen. Réparation de la clôture de l'alignement de Rinaïu sur une longueur de 10m. Démontage du mur en pierre sèche (h1m) sur une longueur de 1.5m. Aménagement d'une chicane de sortie de l'enclos de Rinaïu, à l'identique de la chicane d'entrée
Objet principal : 34928310.



86

OFFICE NOTARIAL

SCP MAMELLI

Résidence Santa Catalina
Saint-Florent (Haute Corse)
Tel : 04.95.37.06.00/ Fax : 04.95.37.05.58

«LA BONAVENTURE»

Société Civile au capital de 2000,00 euros
Siège : Saint-Florent (20217)
Résidence «Le Glacier»
RCS Bastia : 482449832

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sophie Mamelli, en date du 28 mars 2011, il a été décidé de nommer Mademoiselle Océane Dominici, demeurant à Saint-Florent, Immeuble «Le Glacier», gérante de la société pour une durée illimitée, à compter du 28 mars 2011, en remplacement de Mademoiselle Dominici Casanova, décédée.

Pour avis, Le gérant.

71

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale n°28, parue dans «l'Informateur Corse Nouvelle», du 29 avril 2011, numéro 6362, concernant l'avis de location gérance par Mme Stella Bonnafous au profit de la SARL VADIOLA.

Il faut lire :

Un fonds de commerce d'hôtellerie et restauration

Au lieu de :

Un fonds de commerce d'hôtellerie, restauration, traiteur, plats à emporter.

05

CAD-Cours à domicile

SARL au capital de 300 euros
Siège social : 18 Cours Napoléon
20000 Ajaccio - B 499 043 792 R.C.S. Ajaccio

Il résulte des termes du procès verbal des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2011 que :

- le siège social de la société a été transféré à **BASTIA (20200) - 1 Route de ville**, à compter du 10/05/2011,
- Mme Marie-Thérèse GIROLAMI, domiciliée route impériale, lieu dit Subigna - 20600 BASTIA, a été nommée en qualité de Gérant, en remplacement de Monsieur Jean-Baptiste PAOLI, démissionnaire. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Radiation du RCS d'Ajaccio et réimmatriculation au RCS de Bastia

30

EHRET

Société Civile Immobilière en liquidation
Au capital de 33.480 euros
Siège social : LOT U MAGNIFICU DI BORGU
20290 Borgo (Corse) - 477 723 738 RCS Bastia

- L'assemblée générale des associés du 20 avril 2011 a approuvé les comptes de liquidation donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société,

- Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis,

88

CIA COMPTOIR INSULAIRE AUTOMOBILE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 768.341 euros
porté à 1.000.000 euros
Siège social : Rn 198 - Casamozza
20290 Lucciana - 353 260 359 RCS Bastia

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés du 2 mai 2011 que le capital social a été augmenté de 231.659 euros par l'incorporation directe de réserves au capital.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à sept cent soixante-huit mille trois cent quarante-et-un euros (768.341 euros)

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à un million d'euros (1.000.000 euros).

La Gérance,

79

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale parue dans l'INFORMATEUR CORSE, N°6365, du 20/05/2011, concernant la constitution de l'EARL PIANICCIONE

Il fallait lire :

Capital social 7.500 euros.

Au lieu de :

Capital social 1.000 euros.

Pour avis,

33

MP

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000 euros
Siège : Résidence du Golfe d'Ajaccio
15, Clos Les Mimosas
20166 Porticcio-Grosseto Prugna

RECTIFICATIF

Dans la publicité du 13/05/2011, n°6364.

Il fallait lire :

Siège social : Résidence du Golfe d'Ajaccio, 15, Clos Les Mimosas, 20166 Porticcio-Grosseto-Prugna

En lieu et place :

Siège social : Résidence du Golfe d'Ajaccio, 15, Clos Les Mimosas, 20166 Porticcio

Pour avis,
La gérance.

89

RECTIFICATIF

de parution de l'annonce
N°6365 du 20/05/2011

Concernant le contrat de location gérance du fonds de commerce « l'Hélice », Location Bateaux, exploité à Lieu-dit Vetta, 20137 Porto-Vecchio, donné par Monsieur Aubert Gaston Pierre, à Monsieur Aubert Stevens Louis Maurice.

Il est précisé que celui ci est conclu à compter du 1er avril 2011 pour une durée de 3 années et renouvelé par tacite reconduction d'année en année.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

FOURNITURES

Identification du pouvoir adjudicateur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE CORSE
Mairie 20231 VENACO - Tél 04 95 47 04 04

Autorité compétente du pouvoir adjudicateur : Mr Xavier POLI, Président

Type du pouvoir adjudicateur

Statut de l'organisme : Organisme de droit public

Activités principales : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché

Description du marché : L'avis implique un marché public.

Intitulé attribué au marché :

ACQUISITION DE 50 BACS DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Nature du marché : Achat

Description du marché

Forme du marché : Marché ordinaire

Classification CPV : 90511000-2 - Services de collecte des ordures.

Date prévisionnelle de début du marché : 01/07/2011

Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées en sus de l'offre de base.

Caractéristiques principales

Adresse d'exécution : Pour CORTE Déchetterie intercommunale, quartier Chabrières RN 200 - Pour le Venacais ancienne usine d'incinération à Venaco

Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Délai maximum de paiement : 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :

Après attribution aucune forme de groupement ne sera exigée.

Procédure

Mode de passation : Achat direct

Critères de recevabilité des candidatures :

Référence professionnelle et capacité technique

Capacité économique et financière

Justifications à produire en phase candidatures :

Copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire
Déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article 43 du CMP

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffres d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Listes des principales fournitures ou des principaux services au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Attestations du destinataire prouvant les livraisons et les prestations de services ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-2 du code du travail

LETRE DE CANDIDATURE

DECLARATION DU CANDIDAT

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

Pondération : par pourcentages - Notés sur 100

Prix des prestations : 60 %

Délai d'exécution : 40 %

Justifications à produire en phase offres :

Détail estimatif

Proposition technique

ACTE D'ENGAGEMENT

DECLARATION DE SOUS TRAITANCE

Date limite de réception des offres : 23 Juin 2011 à 11:00

Délai de validité des offres : 90 jours

Informations complémentaires

Numéro de référence attribué au marché : 2011-04

Conditions particulières de retrait des dossiers :

DCE DELIVRE SUR DEMANDE PAR TELECOPIE AU 09 64 39 29 26

Conditions de remise des candidatures ou des offres :

Obligation d'envoi des offres par pli postal en recommandé avec accusé de réception

Date d'envoi du présent avis : 24/05/2011

COMMUNE DE SANTA LUCIA DI MORIANI

AVIS D'ATTRIBUTION

Maître de l'ouvrage : Commune de SANTA LUCIA DI MORIANI

20230 Santa Lucia di Moriani

Tél : 04 95 38 56 32

Fax : 04 95 38 57 17

Objet du marché :

Ensemble tracteur élagueur

Mode de passation : Procédure adaptée (art.28 du CMP)

Attribution du marché :

Titulaire : SA ROSSI

Prunete - 20221 Cervione

Montant du marché : 64.649,92 euros HT

Nombre d'offres reçues : 1

Date d'envoi à la publication : 24/05/2011

Le Maire, J.A SANGUINETTI.



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

RECTIFICATIF

Département de publication : 20A

Annonce N° 11-122627

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Collectivité Territoriale de Corse.

Correspondant : M. le président du Conseil Exécutif, collectivité Territoriale de Corse 22 cours Grandval B.P. 215, 20187 Ajaccio Cedex 1, tél. : 04-95-51-64-64, télécopieur : 04-95-51-66-21, courriel : commande.publique@ct-corse.fr.

Objet du marché : maîtrise d'œuvre pour un diagnostic architectural et mise en sécurité du couvent Saint François à Bastia.

Type de procédure : procédure adaptée.

Annonce n°22, B.O.A.M.P. 93 B du 12 mai 2011.

Dans la rubrique "date limite de réception des offres" :

Au lieu de : "7 juin 2011, à 16 heures", lire : "21 juin 2011, à 16 heures".

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : 11S0127

Libellé de la facture : Collectivité Territoriale de Corse Service Bâtiments Publics 22 cours Grandval B.P. 215, 20187 Ajaccio Cedex 1

Classification des produits :

• Services fournis principalement aux entreprises

Services d'administration publique

COMMUNE DE SANTA MARIA SICHE

RESTAURATION DE L'EGLISE ROMANE 2° Tranche

Désignation d'un maître d'œuvre pour la 2° tranche de restauration de l'Eglise Sainte-Lucie (Monument Historique) à Santa Maria Siche

Caractéristiques principales : Cette deuxième tranche de travaux sera précédée d'une étude de projet en collaboration avec la DRAC et l'ABF ; elle portera sur des travaux de maçonnerie, la charpente, les couvertures en tuiles, les menuiseries extérieures. Ces travaux requièrent des compétences particulières en matière d'architecture ancienne. Les compétences demandées sont celles d'un architecte du Patrimoine ou équivalent.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique et références : 40%

- Prix des prestations : 30%

- Délais d'études : 30%

Date limite de réception des offres : 15 juin 2011 à 17h00

Renseignements complémentaires : Les candidats peuvent consulter le dossier à la Mairie sur rendez-vous. La visite de l'Eglise est obligatoire (certificat de visite délivré par la Mairie à insérer dans l'offre).

Il faudra ensuite proposer un acte d'engagement de maîtrise d'œuvre et un cahier des charges (dossier consultable en Mairie ou envoyé sur demande).

COMMUNE DE FRASSETO

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Dénomination de la personne qui passe le marché : Commune de FRASSETO

Objet du marché :

Exécution d'un mur de soutènement amont - RD83

Procédure : Marché à procédure adaptée (art. 28 du CMP)

TRAVAUX "URGENT"

Critère de sélection des offres :

Prix : 50%

Valeur technique : 30%

Délai d'intervention : 20%

Adresse de retrait des dossiers :

Mairie de FRASSETO

email: mairie-de-frasseto@wanadoo.fr

Tel: 04.95.53.61.83

Date limite et lieu de remise des offres :

Le mercredi 8 juin à 16h00 à la Mairie de FRASSETO - 20157 FRASSETO

Date d'envoi de l'avis à la publication : 20 mai 2011



al@informateurcorse.com

70

COLOMBARA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 38.112,25 euros
Siège : Rue Sampiero
20130 Cargèse
310 776 604 RCS Ajaccio

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 01/04/2011, il a été décidé de nommer en qualité de gérante Mme Najat Fadlane, demeurant Résidence Colombara, rue du Château, 20130 Cargèse, en remplacement de M. Pierre Brignole, démissionnaire. Le dépôt légal sera effectué au RCS d'Ajaccio.

76

EMERAUDE

Société Civile Immobilière
Au capital de 1524 euros
Siège social : Lieu-dit Tenda
20137 Porto-Vecchio - 407 997 782 RCS Ajaccio

AVIS DE REMPLACEMENT DU GERANT

Aux termes d'une délibération en date du 20 mai 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :
Madame Laurence Victoria CHARBONNET, épouse CENTRONI, demeurant MANGIAGATTA - 20144 SAINTE LUCIE DE PORTO VECCHIO, en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Michel Gaston Abel ROY.
L'avis de constitution de la société a été publié dans L'INFORMATEUR CORSE, le 14 juin 1996.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AJACCIO.

Pour avis,
La Gérance.

75

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date à Ajaccio du 21 aout 2007 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **SCI Piedanlo**
Siège social : Villa UHURU, Rupione, 20166 Pietrosella
Forme : Société Civile Immobilière
Capital social : 10.000 euros divisé en 100 parts sociale 100 euros chacune
Objet social : acquisition, gestion, administration de biens immobiliers.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Gérance : Monsieur Xavier LANDON, demeurant 87 rue des bruyères, 92310 Sèvres a été statutairement nommé en qualité de gérant pour une durée indéterminée
Cession de parts : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunie en assemblée
Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis.

80

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 Mai 2011, il a été constitué sous la dénomination sociale "**A Piaghjia**" une Société à Responsabilité Limitée au capital de 3000 euros ayant pour **objet** la promotion, construction, vente immobilière, et toutes opérations se rattachant à l'objet social, d'une **durée** de 5 ans à compter de son immatriculation au RCS Ajaccio.
Le **siège social** est fixé au 46 rue Fesch 20000 Ajaccio et le **gérant** Mr Paravisini Joseph, demeurant Chemin du Fort, 20166 Porticchio

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

B.P 345 - 20297 Bastia Cedex
Accès Minitel 3617 Infogreffe

LIQUIDATION JUDICIAIRE

49

Par jugement en date du 17/05/2011, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

Corsica Cuir (SARL)
Chez M. Orsini Jean-François
Ld Vigna - 20270 Aléria

Activité : Achat et revente de peaux...
RCS Bastia : B 440 512 994, 2001 B 356

Juge commissaire :

M. Roger Le Mao

Juge commissaire suppléant :

M. Ange Louis Guidi

Liquidateur :

Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur.

50

Par jugement en date du 17/05/2011, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de :

Corse Construction B.T.P (SARL)
13, Av. Emile Sari
20200 Bastia

Activité : Travaux de bâtiments et travaux publics

RCS Bastia : B 438 676 702, 2001 B 199

Juge commissaire :

M. Jacques de Zerbi

Juge commissaire suppléant :

Mme MA Fouquet

Liquidateur :

Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

51

Par jugement en date du 17/05/2011, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la liquidation judiciaire de :

Dugeny Christian - 67, Lot Carliotti
Travo - 20240 Ventiseri

Activité : Vente et pose d'agencements et de menuiseries

RCS Bastia : A 392 001 517, 2005 A 1226

Juge commissaire :

M. Roger Le Mao

Juge commissaire suppléant :

Mme MA Fouquet

Liquidateur :

Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

52

Par jugement en date du 17/05/2011, le

Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de :

U Mercatellu (SARL)
Hameau de Baragogna
20238 Morsiglia

Activité : Epicerie - Droguerie

RCS Bastia : B 493 154 017, 2006 B 463

Une procédure de redressement judiciaire

Juge commissaire :

Mme MA Fouquet

Juge commissaire suppléant :

M. Christian Ricomini

Mandataire judiciaire :

Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire.

53

Par jugement en date du 17/05/2011, Le Tribunal de Commerce de Bastia a mis fin à la procédure de redressement judiciaire de :

Les Espaces Verts (SARL)
Rte de la Plage
20290 Borgo

Activité : Restaurant

RCS Bastia : B 321 735 409, 81 B 73

54

Par jugement en date du 17/05/2011, Le Tribunal de Commerce de Bastia a mis fin à la procédure de redressement judiciaire de :

Verse Martine
37, Avenue Emile Sari
«Le Relais» - 20200 Bastia

Activité : Débit de boissons

RCS Bastia : A 438 877 284, 2001 A 270

DÉPÔT DE L'ETAT DES CRÉANCES ET DU PROJET DE RÉPARTITION

55

Liquidation judiciaire simplifiée
Samartini Angela Marie
«L'Opium» - Cateraggio
20270 Aléria

RCS Bastia : A 483 231 957, 2007 A 67

Dépôt de l'Etat des créances
et du projet de répartition

Les créanciers de la procédure susvisée sont informés que le liquidateur a déposé au Greffe le 20/05/2011, l'état des créances complète par le projet de répartition suite à la procédure de vérification et d'admission des créances et de la réalisation des biens.

Les réclamations sont formées devant Monsieur le Juge Commissaire dans le délai d'un mois à compter de l'insertion de cet avis.

Pour extrait,

SCP NAPPI-CASANOVA,
Greffiers Associés

65

COMMUNE DE SANTA LUCIA DI MORIANI**AVIS D'ATTRIBUTION**

Maître de l'ouvrage :

Commune de SANTA LUCIA DI MORIANI
20230 Santa Lucia di Moriani
Tél : 04 95 38 56 32
Fax : 04 95 38 57 17

Objet du marché :

Achat camion plateau VL

Mode de passation : Procédure adaptée (art.28 du CMP)

Attribution du marché :

Titulaire : SA ROSSI

Prunete - 20221 Cervione

Montant du marché : 29.207,00 euros HT

Nombre d'offres reçues : 2

Date d'envoi à la publication : 24/05/2011

Le Maire,

J.A SANGUINETTI.

85

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AJACCIO
Chef-Lieu de la Région Corse et du Département de la Corse du Sud

Par jugement en date du 28/03/2011, le Tribunal de Commerce d'Ajaccio, a prononcé la liquidation judiciaire au cours du redressement judiciaire avec activité - L641-10. de :

Corsica Trucks
Zac de Caldaniccia
20167 Sarrola Carcopino

Enseigne : Trucks location

RCS Ajaccio : 482 904 190

Ets secondaire : RCS Bastia 482 904 190 - 2007 B 363

Activité : L'achat, la vente, l'importation et l'exportation, la représentation, la distribution sous toutes ses formes de tout matériel de transport à usage de tous types et de toutes natures, de personnes ou de marchandises et notamment de véhicules automobiles, de camions, de tous poids et dimensions, autobus, moteurs, carrosserie, sous ensemble, pièces détachées et accessoires ainsi que tout matériel, produits articles ou dérivés similaires. Date de cessation des paiements maintenue au 22/11/2010

Juge commissaire :

Paul Scaglia

Juge commissaire suppléant :

Pierre Simongiovanni

Liquidateur : Celeri Jean-Pierre, 22, Cours Napoléon, 20000 Ajaccio

Administrateur : Baronnie Gilles, 14, rue du Viaduc, 94130 Nogent sur Marne. Avec pour mission d'administrer l'entreprise.

Ajaccio le 28/03/2011,
Le Greffier.

07

C.I.T CORSE INSTALLATION THERMIQUE

SARL au capital de 2000 euros
ETS EX CASANIS,
Avenue de la Libération - 20600 Bastia
499686327 R.C.S. Bastia

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18 avril 2011 il a été pris acte de la nomination de monsieur JEROME VINCENTELLI, demeurant VILLA SAINT JOSEPH, MONTE 20290 MONTE en qualité de nouveau gérant, à compter du 18 avril 2011 pour une durée illimitée, en remplacement de monsieur GEORGES PETIT, démissionnaire.

Autres modifications :

- il a été pris acte de changer la dénomination de la société, et de modifier corrélativement l'article ARTICLE 3 - DENOMINATION des statuts.

Ainsi, à compter du 18 avril 2011, la dénomination sociale de la société est désormais :

C.E.T.F CORSE ENERGIES THERMIQUE ET FROID

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

37

L'ISABELLA

SARL au capital de 15.000 euros
Siège Social : 10 Bis, Centre Commercial
La Rocade, 20167 Mezzavia
R.C.S : Ajaccio 479459919

Aux termes d'une délibération en date du 18/05/2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de "Esthétique, bien-être, beauté et minceur, ongles, UV, ainsi que la vente de tous produits et accessoires se rattachant à ces activités" et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

La Gérance,



AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

77

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Collectivité Territoriale de Corse, 22 cours Grandval - B.P. 215, à l'attention de M. le président du Conseil Exécutif, F-20187 Ajaccio Cedex 1. Tél. (+33) 04 95 51 64 64. E-mail : commande.publique@ct-corse.fr. Fax (+33) 04 95 51 66 21.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.corse.fr>.

Adresse auprès de laquelle le cahier des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Collectivité Territoriale de Corse, service de la commande publique 22 cours Grandval B.P. 215, F-20187 Ajaccio Cedex 1. Tél. (+33) 04 95 51 65 83.

E-mail : commande.publique@ct-corse.fr. Fax (+33) 04 95 51 66 21.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Collectivité Territoriale de Corse, bureau du courrier 22 cours grandval - B.P. 215, F-20187 Ajaccio Cedex 1.

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Collectivité territoriale.

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : marchés de formation professionnelle 2011- 2012.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services : Services.

Catégorie de service : n°24.

II.1.3) L'avis implique :

Un marché public.

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

marchés de formation professionnelle 2011- 2012

En faveur des publics les plus éloignés de l'emploi et du dispositif qualifiant et de la promotion sociale langue corse.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

80530000.

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui.

II.1.8) Division en lots :

Division en lots : Oui.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Non.

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

II.2.2) Options :

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :

Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du contrat).

INFORMATIONS SUR LES LOTS

LOT n°01

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Parcours vers l'emploi- Pays Ajaccien

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 25 stagiaires

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°02

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Parcours vers l'emploi - Pays Ajaccien

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 25 stagiaires

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no03

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Parcours vers l'emploi - Pays Bastiais

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 25 stagiaires

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no04

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Parcours vers l'emploi - Pays bastiais

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 25 stagiaires

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no05

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Parcours vers l'emploi - Balagne

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 20 stagiaires

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no06

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Parcours vers l'emploi- Plaine orientale

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 25 stagiaires

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no07

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Parcours vers l'emploi - Extrême sud

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 20 stagiaires

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no08

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Parcours vers l'emploi- Taravo Valinco

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 15 stagiaires

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no09

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Parcours vers l'emploi - Centre Corse

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 15 stagiaires

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no10

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Services en milieu rural - Pays bastiais

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 12 stagiaires

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no11

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Spécialisation agricole conduite d'engins agricoles - Centre Corse

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 20 stagiaires

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no12

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Aide à la production légumière ou végétale - Région Corse

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 12 stagiaires

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no13

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Travaux paysagers- Pays Bastiais

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 12 stagiaires

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no14

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Travaux paysagers - Pays Ajaccien

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 12 stagiaires

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no15

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE : CAPA Viticulture - Pays Bastiais

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 12 stagiaires

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no16

INTITULÉ :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Taille et soin des arbres- Pays Ajaccien

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 12 stagiaires

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no17

INTITULÉ :

.../....

1) DESCRIPTION SUCCINCTE : B.P. Forestier- Pays Ajaccien
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 8 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT no18
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE :
 Certificat de spécialisation tourisme vert- Région Corse
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 12 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT no19
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE :
 Installation et maintenance énergie renouvelable - Pays Ajaccien
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 12 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT no20
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE :
 Installation et maintenance énergie renouvelable - Pays bastiais
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 12 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT no21
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Plate forme de qualification conducteurs d'engins de chantier et chauffeur poids lourds- Pays Ajaccien
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 10 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT no22
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Plate forme de qualification conducteurs d'engins de chantier et chauffeur poids lourds - Pays Bastiais
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 10 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT no23
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Conducteur de transport routier interurbain de voyageurs- Pays Ajaccien
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 10 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT no24
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Conducteur de transport routier de marchandises sur tous véhicules - Pays bastiais
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 10 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT no25
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Conducteur de transport routier interurbain de voyageurs- Balagne
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 10 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT no26
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Responsable de rayon fruits, légumes, bazar - Pays bastiais
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 12 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT no27
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Responsable de rayon fruits, légumes, bazar- Pays Ajaccien
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 12 stagiaires

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT no28
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Employé de commerce - Pays Bastiais
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 15 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT no29
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Employé de commerce - Pays Ajaccien
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 15 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT no30
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Diplôme d'Etat Aide Médico Psychologique- pays Ajaccien
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 12 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT no31
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Diplôme d'Etat Aide Médico Psychologique - Pays Ajaccien (Centre personnes handicapées Guagno les Bains)
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 12 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT no32
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Diplôme d'Etat Aide Médico Psychologique - Pays Bastiais
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 12 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT no33
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Diplôme d'Etat d'Aide Médico psychologique - Extrême Sud
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 12 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT no34
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Diplôme d'Etat d'Aide Médico Psychologique - Balagne
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 12 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT no35
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Formation professionnalisante Chef de partie Cuisine- Extrême Sud
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 12 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT no36
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Plate forme qualifiante Métiers du tourisme (cuisine, services) - Extrême Sud
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 20 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT no37
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Immersion langues du tourisme- Pays Bastiais
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 15 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :
LOT no38
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Immersion langues du tourisme- Pays Ajaccien
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 15 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no39
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Immersion langues du tourisme- Extrême Sud
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 15 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no40
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Immersion langues du tourisme- Balagne
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 15 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no41
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : CQP Voile - Balagne
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 10 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no42
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : CQP voile- Extrême sud
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 10 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no43
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : valorisateur de patrimoine
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 10 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no44
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Langue Corse- pays bastiais
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 20 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no45
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Langue Corse- pays ajaccien
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 20 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no46
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Langue corse- balagne
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 10 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no47
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Langue Corse- centre corse
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 10 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no48
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Langue Corse- plaine orientale
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 10 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no49
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : Langue Corse- Extrême sud
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 10 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT no50
 INTITULÉ :
 1) DESCRIPTION SUCCINCTE : BTSA option ACSE 1ère année
 2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 80530000.
 3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : 5 stagiaires
 4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :
 5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT
 III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :
 III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :
 Le marché sera financé sur les crédits inscrits au Budget de la Collectivité (chap. 44.11f compte 611). La Collectivité Territoriale de Corse est bénéficiaire du Fonds Social Européen pour la mise en oeuvre et le suivi de formation. Délais de paiement 30 jours.prix fermes.
 III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement solidaire.
 III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION
 III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :
 Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : une lettre de candidature (modèle Dc1) disponible gratuitement sur le site internet :
http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc1.rtf
 La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement : (modèle Dc2 - disponible à l'adresse suivante :
http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc2.rtf).

III.2.2) Capacité économique et financière :
 Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : chiffres d'affaires des 3 dernières années.
 III.2.3) Capacité technique :
 Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : moyens humains et matériels
 Bordereau d'accompagnement: sur format libre, récapitulatif l'ensemble des actions pour lesquelles le candidat soumissionne en précisant pour chacune, le dispositif, le secteur et l'intitulé de l'action
 Bilan pédagogique et financier : Copie à l'année N-1
 Déclaration préalable d'activité : Copie du formulaire délivrée par la Direction Régionale du Travail, de l'emploi et de la Formation Professionnelle.

III.2.4) Marchés réservés :
 III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES
 III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :
 III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE
 IV.1.1) Type de procédure : Ouverte.
 IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :
 IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :
 IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION
 IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous : 1. valeur technique : contenu du programme : 25 - capacités de l'organisme et moyens affectés à l'action : 25 - contenu pédagogique : 20. Pondération : 70.
 2. prix. Pondération : 30.
 IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :
 IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :
 IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :
 IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :
 IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :
 IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 5 juillet 2011 - 16:00.
 IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :
 IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français.
 IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
 Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).
 IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :
 VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FOND COMMUNAUTAIRES : Oui.
 VI.3) AUTRES INFORMATIONS :
 Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 24 mai 2011.
 VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS
 VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :
 Tribunal Administratif de Bastia - Villa Montepiano, F-20407 Bastia Cedex1
 Organe chargé des procédures de médiation :
 Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges,
 Bd Paul Peytral , F-13282 Marseille
 VI.4.2) Introduction des recours :
 VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
 Collectivité Territoriale de Corse des Affaires Juridiques - 22 cours Grandval BP215,
 F-20187 Ajaccio Cedex 1
 VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 24 mai 2011.
 Critères sociaux ou environnementaux : Aucun
 Eléments de facturation :
 Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : 11S0140
 Libellé de la facture : Collectivité Territoriale de Corse de Corse
 Service de la formation et de l'apprentissage
 1 Avenue Eugène Macchini
 F-20187 Ajaccio Cedex 1.
 Classification des produits : * Education

CONSEIL GENERAL

RECTIFICATIF
D'UN AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

Direction des achats publics
20183 AJACCIO - CEDEX**Objet :** Canton des Deux Sorru, programme CTC 2011/2015 RD 23 Guagno, travaux d'élargissement et de rectification de chaussée**Procédure :** Procédure adaptée

Rectification de la date de publication de la date de remise des offres suite à une erreur de saisie du journal (édition n°6363) :

Il a été mis le « 25/05/11 à 12h00 au plus tard » au lieu du « 23/05/11 à 12h00 au plus tard ».**Envoi à la publication le :** 20/05/2011

73

COMMUNE DE MONTE

AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Commune de Monte**Correspondant :** M. Le Maire

Village - 20290 Monte

Tél : 04 95 36 04 23 - Fax : 04 95 39 03 66

mail : monte.mairie@wanadoo.fr

Objet du marché : Travaux divers de voirie, petite maçonnerie**Caractéristiques principales :** Marché fractionné à bons de commande (mini : néant - maxi : 40.000 euros HT)**Type de procédure :** Procédure adaptée (Art. 28 du CMP)**Date limite de réception des candidatures :** Vendredi 10 juin 2011 à 15 heures**Renseignements complémentaires :** Instance chargée des procédures de**recours :** Tribunal Administratif de Bastia - Chemin Montepiano - 20200 Bastia

Tél : 04 95 32 88 66 - Télécopieur : 04 95 32 38 55

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le mardi 24 mai 2011

82

SIVOM CINARCA LIAMONE

AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE**Nom et adresse de la personne publique :** SIVOM CINARCA LIAMONE**Objet du marché :** marché de travaux pour interventions sur les canalisations eau et assainissement sur le territoire syndical**Procédure de passation :** Procédure adaptée, article 28, 76 et 77 du C.M.P**Critère de choix :**

- Valeur technique : 40 %

- Prix : 30 %

- Délais : 30 %

Retrait des dossiers de consultations et remise des offres : Au siège du SIVOM CINARCA LIAMONE, « Acqua Insù » 20151 Sari d'Orcino.**Date limite de réception des offres :** Lundi 20 juin 2011 à 11h30.**Date d'envoi du présent avis :** 23 mai 2011Le Président, **PINELLI Michel.**

97

RESILIATION
DE LOCATION GERANCE

Par acte sous seing privé en date à Olmeto, du 29 avril 2011, la location gérance de la branche d'activité de restaurant sis et exploité à Olmeto (20113), Camping ras le bol, consentie par la Société STELLA MARIA, dont le siège social est situé à Olmeto, Camping ras le bol, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 315 535 419, à Monsieur Michaël Petrelli, demeurant, 10, rue du neuf septembre, 20110 Propriano, a été résiliée à compter du 30 avril 2011.

Pour avis,

93

SCI PALAVEZA

Société Civile Immobilière

Au Capital de 200 euros

Ld Bacca

20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio

RCS Ajaccio 484 858 904

Suivant délibération du 13.04.2011, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31.12.2010. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour Avis - Le liquidateur.

83

SIVOM CINARCA LIAMONE

AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE**Nom et adresse de la personne publique :** SIVOM CINARCA LIAMONE**Objet du marché :** marché de travaux pour agencements et aménagements de terrains sur le territoire syndical**Procédure de passation :** Procédure adaptée, article 28, 76 et 77 du C.M.P**Critère de choix :**

- Valeur technique : 40 %

- Prix : 30 %

- Délais : 30 %

Retrait des dossiers de consultations et remise des offres : Au siège du SIVOM CINARCA LIAMONE, « Acqua Insù » 20151 Sari d'Orcino.**Date limite de réception des offres :** Lundi 20 juin 2011 à 11h30.**Date d'envoi du présent avis :** 23 mai 2011Le Président, **PINELLI Michel.**

95

1. LOCATION-GERANCE

Avis est donné de la fin de la location-gérance d'un fonds ARTISANAL de nettoyage courant des bâtiments, immatriculé au RM AJACCIO sous le n° A 340 795 988 et consentie par Monsieur Sauveur FANCELLU, Demeurant Route du PORT, 20137 PORTO VECCHIO

A

La société FANCELLU NETTOIE 2000, Société à responsabilité limitée au capital de 11.433 euros, dont le siège social est sis Route du PORT, 20137, PORTO VECCHIO Immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO, sous le n° B 434 691 309, aux termes d'un acte sous seing privé intervenu entre les parties le 31/12/2000 à PORTO VECCHIO.

Date d'effet : 31/03/20112. VENTE DE FONDS
ARTISANAL

Avis est donné de la cession intervenue le 31/03/2011 à PORTO VECCHIO par acte sous seing privé enregistré le 13/04/2011, bord.2011/129 case 2 à PORTO VECCHIO entre :

Monsieur FANCELLU Sauveur Marius, artisan, inscrit sous le numéro 340 795 988 au RM d'AJACCIO, né le 05/08/1957, à NULVI (Italie), de nationalité Française, demeurant Route du Port 20137 PORTO VECCHIO.

cédant.

et

La Société SARL FANCELLU NETTOIE 2000, Société à responsabilité limitée au capital de 11 433 euros, ayant son siège social route du PORT 20137 PORTO VECCHIO, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 434 691 309 RCS AJACCIO, représentée par son gérant en exercice., cessionnaire

Portant sur un fonds artisanal de : NETTOYAGE courant des bâtiments sis et exploité Rue du commandant L'HERMINIER, 20137 PORTO VECCHIO, sous l'enseigne NETTOIE 2000, pour l'exploitation duquel le Vendeur est immatriculé au Répertoire des Métiers sous le numéro 340 795 988 RM AJACCIO et identifié à l'INSEE sous le numéro 340 795 988 000 13. pour un prix total de 57 000 € euros, lequel se décompose comme suit :

- 40.000 euros pour les éléments incorporels ;
- 17.000 euros pour les éléments mobiliers

L'entrée en jouissance du cessionnaire a été fixée à la date du 31/03/2011.

Les créanciers du cédant pourront faire opposition, le cas échéant, dans un délai de dix jours à compter de la dernière des publications légales, auprès de Monsieur Sauveur FANCELLU chez lequel domicile a été élu.

90

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à SAN DAMIANO en date du 01/06/2011, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ANGELOTTI STEPHANE**Siège social :** LDT DIT GARANZA PIZZICHELLO, SAN DAMIANO 20213 (Corse)**Objet :** La société a pour objet la coordination et le suivi de chantiers dans le domaine du bâtiment, les études, les travaux et conseils en bâtiment.**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.**Capital :** 1000 euros**Gérance :** STEPHANE ANGELOTTI, demeurant LDT GARANZA PIZZICHELLO, SAN DAMIANO (Corse),**Immatriculation :** Au registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

Pour avis et mention, la gérance

92

SCI POGGIO ROSSO

Société Civile Immobilière

Au Capital de 200 euros

Ld Bacca

20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio

RCS Ajaccio 484 859 970

Suivant délibération du 13.04.2011, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31.12.2010.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour Avis - Le liquidateur.

84

EXTRAIT DES MINUTES
DU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE GRASSE

EXTRAIT DE JUGEMENT

Par jugement en date du 11/04/2011, le Tribunal de commerce de Grasse, a prononcé la modification substantielle du plan de sauvegarde à l'égard de :

French Spirit

ZAC Les Nertières - 06610 La Gaude

Vente de Tee Shirts

RCS Grasse : 384 314 480 - 1992 B 00070**Immatriculation secondaire :****RCS Bastia :** 2006 B 171

Rue Maréchal Joffre - 20260 Calvi

Le Greffier,

B.A.N. DIFFUSION

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 38.112,25 euros
Siège social : Immeuble le Prado B
Avenue de la Liberation - Lupino
20200 Bastia - 408 550 135 RCS Bastia

B.A.N. DIFFUSION AJACCIO

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2.000 euros
Siège social : Quartier Candia,
Résidence 1er Consul
20090 Ajaccio - 529 062 333 RCS Ajaccio

**AVIS DE PROJET
D'APPORT PARTIEL D'ACTIF
CET AVIS ANNULE ET
REMPLACE CELUI PARU DANS
CORSE MATIN LE 27/04/2011**

Les sociétés B.A.N. DIFFUSION (408 550 135 RCS BASTIA) et B.A.N. DIFFUSION AJACCIO (529 062 333 RCS AJACCIO) ont établi un projet d'apport partiel d'actif qu'elles ont décidé de soumettre au régime juridique des scissions en application des articles L 236-22 et L 236-24 du Code de commerce. Aux termes de ce contrat d'apport, la société B.A.N. DIFFUSION fait apport à la société B.A.N. DIFFUSION AJACCIO de la branche complète et autonome d'activité de création, fabrication, vente de montures à vocation optique et solaire, de réalisation et vente de montages, lunetterie, instruments optiques, contactologie, lentilles de contact, produit d'entretien, audioprothèse et photo qu'elle exploite dans son établissement sis à Ajaccio (20090), Résidence Premier Consul, Bt C3, Quartier Candia. L'actif apporte s'élève à 732.671 euros. Le passif pris en charge par la société B.A.N. DIFFUSION AJACCIO, bénéficiaire de l'apport, s'élève à 630.647 euros. L'actif net apporte sera d'un montant de 102.020 euros. En rémunération de l'actif net apporte, il sera attribué à la société B.A.N. DIFFUSION 20.404 parts sociales d'une valeur nominale de 5 euros chacune, créées par la société B.A.N. DIFFUSION AJACCIO, au titre d'une augmentation de capital d'un montant de 102.020 euros, la société B.A.N. DIFFUSION AJACCIO ayant préalablement constaté le caractère définitif de la réduction de son capital social non motivée par des pertes pour un montant de 1.000 euros, portant le capital social de 2.000 euros à 1.000 euros, réalisée par voie de remboursement d'une somme de 5 euros sur chacune des 200 parts sociales émises par la société B.A.N. DIFFUSION AJACCIO, portant le nominal de chaque part de 10 euros à 5 euros et décidée le 23 mai 2011. Il ne sera émis aucune prime d'apport. Les créanciers des sociétés B.A.N. DIFFUSION et B.A.N. DIFFUSION AJACCIO dont les créances sont antérieures au présent avis pourront former opposition dans les conditions et délais prévus par les articles L 236-14, R 236-8 et R 236-10 du Code de Commerce. Le projet de contrat d'apport a été établi en date à Bastia du 23 mai 2011 et a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Bastia le 25/05/2011 au nom de la société B.A.N. DIFFUSION et au greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio le 25/05/2011 au nom de la société B.A.N. DIFFUSION AJACCIO.

SCI CONTRA DI BOVE

Société Civile
Au capital de 457,35 euros
Quartier Marina Ldt Contra di Bove
20113 Olmeto
398880534 RCS Ajaccio

Suite à décision de l'AGE du 11/05/2011, le capital a été porté à 1.008 euros.

SIVOM CERVIONE-VALLE DI CAMPOLORO

**AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE**

1) IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

SIVOM CERVIONE-VALLE DI CAMPOLORO
Téléphone : 04 95 38 95 85 Fax : 04 95 38 18 06
Mail : sivom@cervione.com

2) PROCEDURE DE PASSATION : Procédure adaptée ouverte pour un Marché de Travaux, en application des articles 26.II, 28, 40.IV du Code des Marchés Publics.**3) OBJET DU MARCHÉ :** RESTRUCTURATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES VILLAGES DE CERVIONE-VALLE DI CAMPOLORO

Lot 1 : Dégagements des regards enfouis et scellés
Lot 2 : Hydrocurage et inspection caméra du réseau

4) CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

• Lot 1 : Désenfouissement et rehausse de 39 regards d'eaux usées, descellement de 18 regards

• Lot 2 : 7100 ml d'hydrocurage et d'inspection caméra de réseau principal de collecte

5) EXAMEN DES CANDIDATURES :

Composition du dossier de candidature :

- Lettre de candidature (DC1) ;
- Déclaration du candidat (DC2) ;
- Attestations d'assurance civile et décennale ;
- Un dossier présentant les capacités professionnelles, techniques et matériels des candidats, ainsi que la liste des références pour des prestations similaires, des 3 dernières années, en indiquant le montant, la date et le destinataire public (sauf entreprise de création récente).

Le candidat peut sous-missionner pour un ou plusieurs lots

6) CRITERES D'ATTRIBUTION :

- Prix : 60%
- Valeur technique : 20%
- Délais d'exécution : 20%

7) RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES :

Le DCE est en libre téléchargement sur la plateforme de dématérialisation www.kle-koon.fr

8) RECEPTION DES PLIS :

Les candidatures et les offres devront parvenir avant le Lundi 27 Juin 2011 à 16h00, à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du SIVOM
En Mairie
20 221 CERVIONE

9) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Informations auprès du Cabinet C.BERNARDINI : Tél : 04 95 33 85 68

10) INSTANCE CHARGÉE DES PROCEDURES DE RECOURS :

Tribunal administratif de Bastia
Villa Montepiano
20407 Bastia Cedex

Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55

11) DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : Le 25/05/2011.

CORSE DU SUD 99

CONSEIL GENERAL

**AVIS RECTIFICATIF
DU 25/05/2011**

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général
Direction des achats publics
rue capitaine Livrelli (1er étage)
BP 414
20183 AJACCIO - CEDEX
Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56
mél : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr
web : <http://www.cg-corsedusud.fr>

Description des rectifications :

correction de l'heure de remise des offres

Nature du marché : Travaux

Référence acheteur : MAPA 2011-056

Objet : Canton de Porto-Vecchio RD168 Conca travaux d'aménagements et d'hydrauliques

Envoi à la publication le : 13/05/2011

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Marché unique

Remise des offres : 07/06/11 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Retrouvez cet avis intégral sur <http://www.marches-publics.info>

L'Informateur Corse Nouvelle

fax

04 95 32 02 38

SCI FRENCH CONNECTION

35, Terrasses de Cardo
20200 Bastia

Suivant acte sous seing privé en date du 24 mai 2011, il a été constitué une Société Civile Immobilière au capital de 10.000 euros.

Ayant pour objet : la gestion, l'achat la construction vente de tout biens mobiliers et immobiliers en France et dans le monde entier ainsi que l'acquisition de terrains pour l'édification d'immeubles à usage commercial ou domestique ainsi que la vente en totalité ou en fraction des dits immeubles, ou biens.

La dénomination sociale est **SCI FRENCH CONNECTION**

La durée de la société est fixée à 99 années à compter du 24/05/2011

Le capital est de 10.000,00 euros, ce montant a été intégralement versé, divisé en 500 parts de 200 euros chacune.

La société est gérée et administrée par Mr Pettinato Jean-Marc né le 28 Juin 1978 à Bastia et demeurant à : 35 les Terrasses de Cardo 20200 Bastia, Désigné par l'avis constitutif du 24/05/2011, qui a à cet effet la signature sociale et les pouvoirs les plus étendus pour une durée non limitée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia

Pour avis,

SCI SACHA

Société Civile Immobilière
Au capital de 1000 euros
Siège : Le Phare - Rue Paratojo
20200 Bastia
RCS Bastia

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia (20200), du 20 avril 2011, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI SACHA

Forme : Société Civile Immobilière

Siège social : Le Phare, Rue Paratojo, 20200 Bastia

Objet : L'acquisition de biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 1000 euros

Gérance : Monsieur Hicham Amal, demeurant, Le Phare, Rue Paratojo, 20200 Bastia

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis,

CHANGEMENT DE NOM

M. CHARMILLON (Romain, Gilbert, Jean-François), né le 4 avril 1983 à Marignane (Bouches du Rhône), demeurant Le Petit Port, Villa Fogacci, à Sagone (Corse du Sud), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : RUBINI.

SCI MARINE

Société Civile
Au capital de 304,90 euros
Quartier Marina Ldt Marine - 20113 Olmeto
RCS Ajaccio : 398884742

Suite à décision de l'AGE du 11/05/2011, le capital a été porté à 400 euros.

04 95 32 04 40

Une fin d'année culturelle riche à Ajaccio !

L'année culturelle s'achève avec les dernières semaines de la programmation 2010/2011 de l'Aghja et de la Ville d'Ajaccio. L'occasion de découvrir Isabelle Ciaravola (la danseuse étoile ajaccienne), Jackie Micaelli et U Ponticellu (un groupe féminin de polyphonies) ainsi que la 13^{ème} édition de la plateforme théâtre qui met en lumière tout le dynamisme du théâtre amateur ajaccien.

La saison culturelle ajaccienne a été pleine de surprises ! Et les spectacles proposés pour clore cette année sont à l'image de la programmation : riches, éclectiques et toujours de qualité.

Le samedi 28 mai, la scène de l'espace diamant accueille Isabelle Ciaravola, accompagnée par les solistes de l'Opéra de Paris.



L'ajaccienne Isabelle Ciaravola, attendue sur scène

La danseuse étoile est actuellement en tournée avec un spectacle tout spécialement conçu pour être le plus ouvert possible : les danseurs se risquent avec bonheur aux grands morceaux de classique mais défendent aussi des créations contemporaines, explorant ainsi plusieurs registres. L'occasion pour la native d'Ajaccio de montrer l'étendue de son talent. Isabelle Ciaravola a été promue danseuse étoile en avril 2009

et est depuis surnommée « les Jambes de l'Opéra ». La célèbre chorégraphe Valérie Beck ne tarit pas d'éloges à son sujet : « Isabelle est une artiste d'exception. Morphologiquement, elle est longiligne, avec une ligne de jambes sublime qui met en valeur tous ses développés, battements et autre. Elle a une légèreté et une souplesse qu'a parfaitement mises en valeur McGregor dans Genus où elle a excellé. Développés seconde parfaits, poésie, lyrisme, technique sûre, grâce et charisme : un vrai régal ! Je salue en elle une très très grande artiste, l'une des plus grandes que je connaisse actuellement à l'ONP ».

Changement de style le mardi 31 mai avec la soirée spéciale dédiée aux chants de Méditerranée avec la compagnie Rassegna et le grou-

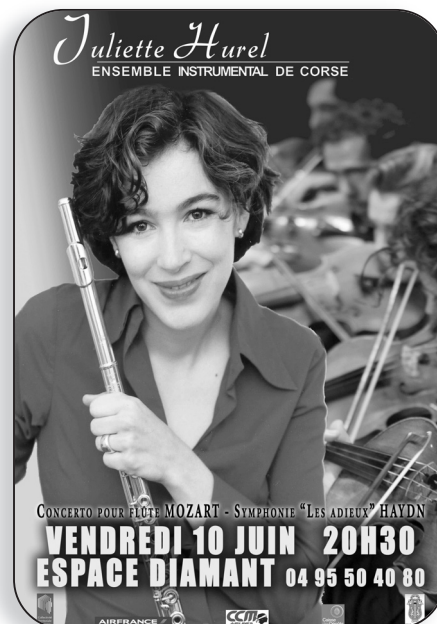


Légende

pe Manât. Cette création propose un répertoire varié de chants de Méditerranée. Elle permet à Rassegna de présenter au public les chants découverts et travaillés ces dernières années (chants de noces, d'amour, de prisonniers...). Les couleurs et influences musicales, par-delà celles habituellement choisies par la compagnie, se teintent cette fois de sonorités du nord de l'Espagne, de chants de cabaret napolitains, de romances sépharades, de chansons du sud de la Corse et d'airs à danser de la région de Thrace. Carmin Belgodère, qui participe au groupe Rassegna, accueillera sur scène, avec quelques chansons corses de son groupe Manât, ces chanteurs venus de toute la Méditerranée. Vers une Méditerranée des musiques...

Vendredi 10 juin, place à l'Ensemble Instrumental de Corse qui va interpréter les plus grands airs du classicisme. Et il va être à cette occasion accompagné par l'une des flûtistes incontournables de la scène musicale française et étrangère : **Juliette Hurel**. Flûte solo de l'Orchestre Philharmonique de Rotterdam, elle est régulièrement invitée par tous les plus grands orchestres et par les festivals les plus prestigieux. Au programme, Mozart, Haydn...

Le 21 juin jour de la fête de la musique, les voix chaudes de Jackie Micaelli et du groupe de polyphonies féminin U Ponticellu vont résonner dans la cité impériale. Un choix revendiqué par la Ville d'Ajaccio : « Nous avons souhaité programmer Jackie Micaelli pour faire (re) découvrir ses immenses qualités vocales et son talent d'interprète. U Ponticellu, qui propose un répertoire de polypho-



Légende

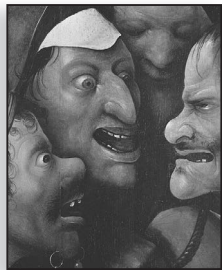
nies sacrées et profanes, se produira à l'occasion de la Fête de la Musique car ce groupe fait le choix de ne chanter qu'en église parce que, selon Jacky Micaelli, les harmoniques ne se développent que si le chant dépasse l'humaine condition...».

Des spectacles variés à savourer en attendant la prochaine saison culturelle qui débutera en septembre prochain....

13^{ème} édition de la Plate-forme jeune théâtre à l'Aghja

Tous les ans, l'Aghja met en lumière les comédiens amateurs d'Ajaccio. Qu'ils soient enfants, lycéens ou qu'ils fassent partie de l'atelier adultes du théâtre du Point, tous vont monter sur les planches pour montrer le travail accompli durant l'année écoulée.

27 et 28 mai



Je est un autre (montage/collage de textes empruntés au répertoire et au théâtre contemporain) - Option théâtre du lycée Laetitia.

Les élèves de la promotion Beckett se confrontent à des textes ambitieux sur le thème de la folie. Ils effectuent une sorte de parcours du répertoire pour explorer de nouveaux territoires de jeu.

3 et 4 juin

Kroum l'ectoplasme de Hanokh Levin - Option théâtre du lycée Laetitia.

Le groupe de terminale, promotion Pinter, arrive au terme de ses trois ans de formation au lycée. Dans un souci de progression pédagogique, ils vont enfin travailler une pièce complète, Kroum l'ectoplasme, comédie grinçante d'Hanokh Levin, auteur israélien contemporain.



Un Roméo et Juliette version moderne

17 et 18 juin

Hamlet/Électre de Cécile Ladjali - Atelier adultes de Théâtre Point. Un «*Roméo et Juliette*» contemporain, traversé par d'autres mythes tout aussi forts...

21 et 22 juin

La Nuit des Rois de William Shakespeare - Atelier adultes de Théâtre Point. Comme toutes les pièces de Shakespeare, un chef d'œuvre intemporel et universel...

25 et 26 juin



Charlie et la chocolaterie d'après Roald Dahl - Atelier enfants de Théâtre Point

Les aventures folles et extraordinaires de Charlie font le bonheur des petits et des grands...

29 et 30 juin

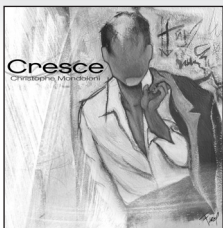
Lucienne et le boucher de Marcel Aymé - Atelier adultes de Théâtre Point.

Spectacle drôle avec des personnages truculents et insolites...

Renseignements
www.ajaccio.fr
www.aghja.com

ZOOM / PAR E.M.

«CRESCÉ» : la nouvelle étape musicale de Christophe Mondoloni



Trois ans après «Distinu», Christophe Mondoloni sort son deuxième album, «**Cresce**», enregistré cet hiver à Cambrai et dont il signe 8 textes et 3 mélodies.

L'auteur-compositeur et interprète s'est entouré des mêmes musiciens, avec, à la réalisation, celui désigné comme son «alter ego musical» : Jean Marc Lobjeois.

Les 12 titres réunis abordent des thèmes personnels et universels. Ils nous parlent de la joie procurée par la naissance d'un enfant (la chanson «Stevanu» est dédiée au fils de Christophe) et d'amour, comme de l'importance des traditions dans la société actuelle (en invitant A Filetta sur la chanson «U Catenacciu», l'artiste a réalisé un «rêve d'enfant»), ou encore de la lutte contre les incendies et du métier de pêcheur. Parallèlement à ces créations, Christophe ne se prive pas d'une reprise de *Stammì Vicina* et d'une autre d' *Una donna*, de Jean-Paul Poletti. Avec celui qui aura été son professeur, il interprète par ailleurs en duo le superbe «Induve si ne và maghju».

Le second album de Christophe Mondoloni, dont le peintre Pierre Farel signe une nouvelle fois la pochette, mêle donc avec brio chants traditionnels et fraîches mélodies.

A découvrir dès sa sortie, le 1^{er} juin en Corse, «Cresce» le-bien-nommé a déjà tout d'un... grand.



CHAMPIONNAT DE DIVISION D'HONNEUR L'AJ BIGUGLIA S'EN SORT BIEN FACE A COSTA VERDE

■ **Stade Paul Tamburini** : Arbitrage de M. Arrii, assisté de M. Dacosta et Rochet. Buts de Just (20ème) et Baggioni (29ème) pour la Costa Verde, Lucciani (51ème SP) et Ferlay (71ème) pour l'AJ Biguglia.

■ **A.J.B.** : Grincourt, Bouabdelli, Patrone, Tassy, Giordani, Lucciani, Vigna, Dufresne, Ferlay, Vitali, Pastinelli, Marchi, Garnoui, Vendasi.

■ **COSTA VERDE** : Balesi, Ardouz, Tisne, De Farias, El Mkaden, Giacobetti, Campana, Nicoli, Just, R. Baggioni, M. Baggioni, Santini, Baldassari, Savelli.

Cette rencontre, très importante pour ces deux formations, s'est déroulée sur une pelouse très sèche et dans une chaleur étouffante.

Les Costa Verdais débutaient en trombe et bousculaient les locaux qui peinaient à trouver leur rythme.

Après deux belles interventions de Grincourt qui retardait ce départ, les coéquipiers du Capitaine Giacobetti allaient trouver la faille. Le puissant Just débordait sur la droite et parvenait à ouvrir le score en glissant d'une pichenette le ballon dans le petit filet de Grincourt, livré à lui-même (20ème) 1-0.

Encouragés par cette réussite, les Morianais poursuivaient leur domination et sur un coup franc de Giacobetti les visiteurs mettaient la défense locale en grande difficulté (25ème).

Les Bigugliais, asphyxiés par la chaleur, avaient beaucoup plus de mal à contenir les visiteurs, plus vifs et très dangereux. Ces derniers doublaient la mise grâce à la vitesse de Just qui semaît Giordani et mettait Roch Baggioni en excellente position pour tromper Grincourt (31ème) 2-0.

Il s'en fallait encore d'un rien pour que les Morianais

ne triplent la mise. Sur le contre, Baggioni (36ème) ne parvenait pas à tromper Grincourt, lequel sauvait la mise.

Sur la relance les locaux avaient, eux aussi, la possibilité de réduire la marque mais le gardien Balesi préservait sa cage.

A la reprise, les locaux retrouvaient des couleurs et tentaient à leur tour de bousculer leurs voisins qui baissaient de rythme.

Encouragés par les jeunes, qui venaient de s'imposer au stade d'Erbajolo, les protégés de l'entraîneur Paul Squaglia tentaient le tout pour le tout. Ferlay, qui avait réussi à entrer dans la surface, était fauché. Monsieur Arrii sifflait le penalty que transformait Lucciani (51ème) - 2-1. Puis une belle frappe de Dufresne frôlait la transversale (55ème).

Mais le redoutable Just continuait à faire trembler la défense locale. A la lutte avec Giordani il ratait sa frappe qui s'envolait dans les airs (56ème) puis, à nouveau tout seul, il se présentait devant Grincourt qui sauvait la mise (60ème).

Cela coûtait cher aux Morianais qui allaient se faire rejoindre par les Bigugliais lorsque Vitali débordait à gauche, centrait dans la surface et Ferlay réussissait à égaliser d'un tir puissant qui trompait le gardien Balesi (75ème) 2-2.

La fin de match était difficile pour les deux équipes et un début de bagarre était immédiatement stoppé par l'arbitre M. Arrii.

Finalement on en restait là.

Les deux formations se séparaient sur ce score de 2 à 2 qui arrangeait tout le monde même si les Costa Verdais auraient mérité mieux.

Informateur • CORSE NOUVELLE

DIRECTION - ADMINISTRATION

Tél. : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38

DIRECTEUR DES PUBLICATIONS : Pierre BARTOLI

Téléphone : 04 95 32 89 98

RÉDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90

E-mail : redaction@informateurcorse.com
1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX

ANNONCES LÉGALES : Tél. 04 95 32 89 92

E-mail : al@informateurcorse.com

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral, pour la Corse-du-Sud et pour la Haute-Corse : hors taxes 3,88 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions, descriptif remis aux annonceurs sur demande).

COMPTABILITÉ/ABONNEMENTS : Tél. 04 95 32 04 40

REGIE DE LA PUBLICITE - ÉDITIONS SPÉCIALES

ET ÉVÉNEMENTS : Tél. 06 75 12 93 47

E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

PRESSE EN LIGNE : www.corse-information.info

E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

C.P.P.A.P. : 0314 | 88773

ISSN : 2114-009

IMPRESSION : AZ DIFFUSION - 20600 BASTIA

L'Informateur • Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - L'Informateur Corse a été fondé en 1951 par Louis RIONI - Corse Nouvelle® fondée en 1948 et La Semaine Corse® fondée en 1969 sont protégées par l'antériorité et les dépôts - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Dépôt légal à date de parution.

Une fin de championnat difficile qui s'annonce délicate mais ces deux formations devraient se tirer d'affaire. C'est à leur portée.

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS DAMES LE T.C. GUEUGNON SUPERIEUR AU T.C. MIOMO

Les seniors dames 2011 ont trouvé bien des difficultés pour tenir cette solide formation du T.C. Gueugnon qui a réalisé une très belle partie, dominant avec une certaine facilité les jeunes insulaires, trop diminuées par les absences de Clotilde de Bernardi et de Laura Gabelli, toujours blessées.

On félicitera avec joie Flore Mendes, championne de Corse, pour sa très belle prestation; la jeune fille retrouve l'envie d'aller plus loin et s'est payé le luxe de dominer Camille Cheli (-2/6) à quatre classements au-dessus.

Pour le reste, la domination des Gueugnonaises a été justifiée.

Concernant la prochaine sortie à Beaulieu, les jeunes insulaires tenteront de s'accrocher pour venir à bout des Niçoises et accéder au Championnat de National 2.

Pour cela elles devront faire le nécessaire pour arracher la victoire qui pourrait les placer sur la voie montante.

LES SIMPLES

- N° 1er : Julie Gervais (-4/6) bat Solenn Samedy (2/6) 6/3 - 6/0.
- N° 2 : Camille Cheli (-2/6) bat Mikaella Huet (3/6) 6/7 - 7/5 - 6/4.
- N° 3 : Flore Mendez (4/6) bat Albertina Gandara (OF) 7/5 - 6/3.
- N° 4 : Jennifer Rizet (1/6) bat Marie Gaillot (4/6) 6/1 - 6/1.
- N° 5 : Desforges Daphné (2/6) bat Raphaëlle Bezert (5/6) 6/0 - 6/2.

DOUBLES

- N° 1 : Camille Cheli (-1F) Albertina Gandara (OF) battent Mikaella Huet (3F) Flore Mendez (4F) 6/2 - 6/2.
- N° 2 : Jennifer Rizet (1F) - Sara Souvigny (6) battent Solenn Samedy - Estelle Minne (5) - 7/5 - 6/1 - 10/4.

La prochaine sortie aura lieu le Dimanche 29 Mai à Beaulieu. Reste à espérer que les jeunes insulaires sauront se montrer conquérantes pour aller plus loin.

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €

Nom : _____

Prénoms : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

L'INFORMATEUR
Corse Nouvelle

Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.04.40
Fax : 04.95.32.02.38
E-mail : redaction@informateurcorse.com

«**Venimos a ver**» est une création qui propose un répertoire varié de chants de Méditerranée. Elle permet à Rassegna de présenter au public les chants découverts et travaillés ces dernières années (chants de noces, d'amour, de prisonniers...). Les couleurs et influences musicales, par delà celles habituellement choisies par la compagnie, se teintent cette fois de sonorités du nord de l'Espagne, de chants de cabarets napolitains, de romances sépharades, de chansons du sud de la Corse et d'airs à danser de la région de Thrace. Carmin Belgodère, qui participe au groupe Rassegna, accueillera sur la scène de l'Espace Diamant, le mardi 31 mai à 20h30, ces chanteurs venus de toute la Méditerranée, avec quelques chansons corses de son groupe Manàt.

La compagnie Rassegna réunit des voix venues des rives de la Méditerranée, aux accents forts et marqués, qui chantent en langues ensoleillées les traditions de leur pays d'origine. Avec Marseille comme port d'attache, elle suscite des rencontres et des collaborations artistiques

fortes, durables, entre chanteurs et musiciens issus de différents points de cette «**Mer du milieu**». Créée en 2002 sous l'impulsion de Bruno Allary, la Cie Rassegna accomplit aujourd'hui des travaux de recherche, d'adaptation, d'arrangement et de composition autour des musiques populaires de Méditerranée. Elle ambitionne de toujours mettre en évidence leurs points communs, sans jamais en gommer les spécificités, vers une forme d'identité commune.

Vers une Méditerranée des musiques

«Au départ, il y'a un travail de collecte, donc un travail de sauvegarde de la mémoire. Des chants qui risqueraient de tomber dans l'oubli et de disparaître sont ainsi répertoriés. Vient ensuite un processus d'adaptation et d'orchestration afin de rendre accessibles au grand public ces éléments du patrimoine qui passent ainsi du document ethnologique à la scène. Ils reprennent vie dans l'écoute nouvelle qu'ils vont rencontrer auprès de nouveaux publics», explique Chérif Khaznadar, Président de la «Maison des cultures du monde» de Paris «**Venimos a Ver**». «Enfin, Rassegna nous donne certes des musiques à entendre, un patrimoine immatériel revisité, revigoré, mais il serait dommage d'oublier que ces musiques sont également à voir. L'énergie, la complicité, la joie, le talent que dégage le groupe méritent que le public les apprécie en un concert vivant à l'image des musiques vivantes qu'il propose».

De son côté, Manàt réunit sept artistes venus d'horizons différents qui mêlent leur sensibilité afin de créer une musique originale, à la fois profondément ancrée dans l'univers culturel corse et irrésistiblement tournée vers l'ailleurs. Polyphonies et instruments traditionnels tels que la cetera se marient aux notes de violon, de sitar et de basse, aux samples électroniques, aux accords de guitare folk et électrique, aux rythmes de darbouka et de batterie, à la voix féminine qui oscille entre intonations folk-rock, ornements et mélismes traditionnels méditerranéens.

Les deux structures offriront sur scène le mardi 31 mai à 20h30, à l'Espace Diamant à Ajaccio, le spectacle « Venimos a ver » qui leur ressemble tant, vers une Méditerranée des musiques...

Venimos a ver

avec Rassegna et Manàt

Rendez-vous le 31 mai à Ajaccio



© Fred GIRERD 2007
freddo13@hotmail.com

5ème édition du Raid Oxy'Jeunes Aventure

Du 3 au 5 juin 2011 dans les Deux Sevi

Le Raid Oxy'Jeunes en est à sa cinquième édition ; chaque année une nouvelle micro région de Corse est choisie en respectant une alternance entre les deux départements. Après Bocognano en 2007, Corte/Aléria en 2008, Pietrosella/Valinco en 2009, la Castagniccia en 2010, 2011 verra les concurrents se rendre dans les Deux Sevi. 90 adolescents participent à cette épreuve, ils sont issus de structures organisées comme les écoles de pleine nature, les établissements scolaires, le pôle espoir judo, ou s'inscrivent de manière individuelle. Les engagés sont originaires de toutes les régions de Corse et même du continent (Var, Pays Basque).



Dans le cadre de sa politique menée en faveur du Sport et de la Jeunesse, la Collectivité Territoriale de Corse organise pour la cinquième fois un Raid Nature, qui se déroulera du 3 au 5 juin 2011 dans la région des Deux Sevi. Cette opération a pour but de faire découvrir la nature corse et de promouvoir la pratique des sports pouvant se pratiquer dans ce milieu spécifique.

Le Raid Oxy'Jeunes Aventure (appellation officielle de ce raid) est destiné aux adolescents, âgés de 14 à 17 ans (nés entre 1997 et 1994). Les participants disputeront cette compétition par équipes de trois, dans les catégories cadets, cadettes, juniors filles, juniors garçons ou mixtes. Le parcours comportera des épreuves de canyoning, de VTT, de course montagne, de course d'orientation, ainsi qu'un parcours de corde.

Il est important de souligner l'engouement suscité par cette manifestation sportive, auprès d'un public jeune, au vu du nombre d'inscriptions enregistré auprès de la Collectivité Territoriale de Corse les années précédentes.

Les équipes seront accueillies le vendredi 3 juin, à partir de 15h00, au CSJ, et seront transférées vers le col de Vergio pour débiter les épreuves le soir même.

Info Line : <http://www.corse.fr>

AJACCIO

TIMIZZOLU



CORSICA VS BULGARIA

5€
10€

MARTI U 31 DI MAGHJU 2011
20h30



www.squadracorsa.com



La Roca Immo



CORSICA, TARRA DI BALÒ